



République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère de Finances

RAPPORT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

PROJET DE LOI DE
FINANCES DE L'ANNÉE

2026

Novembre 2025

Table des matières

Introduction.....	5
I-Situation économique internationale.....	7
I.1. La Croissance économique mondiale	7
I.2 L'inflation	8
I.3. Le Commerce mondial.....	9
II-Développement Économique Récent et Perspectives 2025–2026	10
II-1. Développement économique récent.....	10
A-Profil de la Croissance	10
B-profil de l'inflation et la stabilité des prix	11
C-Secteur extérieur, taux d'intérêt et taux de change	12
D-Analyse du Profil de la Dette Publique – 1er Semestre 2025.....	14
II-2. Perspectives de la croissance économiques et de l'inflation (2025–2026)	18
II-2-1. Perspectives de la Croissance et de la Croissance par secteur	18
II-2-2. Perspective de l'inflation.....	19
III-Mise en œuvre de la SCAPP 2021-2025 et ses perspectives	20
III-1. Cadre général et approche stratégique	20
III-2. Évolution macroéconomique	20
III-3. Croissance économique durable et inclusive	21
III-3-1. Secteurs productifs	21
III-3-2 Infrastructures et environnement.....	24
III-4 Développement du capital humain et services sociaux.....	24
III-4-1. Éducation et formation	24
III-4-2. Santé.....	24
III-4-3. Emploi et protection sociale	24
III-5 Gouvernance et institutions	25
III-6. Suivi-évaluation et coordination.....	25
III-7. Bilan global et Perspectives de la mise en œuvre de la SCAPP en prélude du plan quinquennal 2026–2030	26
III-7-1. Bilan global et recommandations	26
III-7-2. Perspectives de la mise en œuvre de la SCAPP en prélude du plan quinquennal 2026–2030	26
IV- Finances publiques 2024–2025	29

IV-1. Recettes publiques	29
IV-1-1. Aperçu général	29
VI-1-2. Recettes fiscales-	29
IV-1-3. Recettes non fiscales et dons	31
IV-2. Dépenses publiques	32
IV-2-1. Vue d'ensemble.....	32
IV-2-2. Dépenses courantes.....	32
IV-2-3. Dépenses d'équipement et d'investissement.....	33
IV-3. Solde budgétaire	34
IV-3-1. Le solde global dons compris	34
IV-3-2. Le solde primaire hors secteurs extractifs	34
V-Hypothèse, Objectifs et Grandes orientations de la Loi de Finance 2026	35
V-1 : Hypothèses macroéconomiques et budgétaires pour le Projet de loi de finances 2026	35
V-1-1. Hypothèses macroéconomiques	35
V-1-2. Grandes orientations de la politique budgétaire pour le projet de Loi de Finance 2026.....	35
V-2 Evolution des grands agrégats budgétaires	37
V-2-1 Recettes : Une progression soutenue et mieux diversifiée	38
V.2.2. Dépenses : Une progression maîtrisée et orientée vers l'investissement.....	39
V.2.3. Solde budgétaire : Une dégradation contenue et soutenable	40

Tables des figures

Figure 1: Croissance Mondiale.....	7
Figure 2: Croissance par Région.....	8
Figure 3: Volume du commerce international.....	9
Figure 4: Croissance 2023-2024	10
Figure 5: Croissance par Secteur	11
Figure 6: Profil de l'inflation	12
Figure 7: Répartition de la dette	15
Figure 8: Profil par Devise	16
Figure 9: Répartition par secteur.....	17
Figure 10: Croissance 25-26.....	18
Figure 11: Croissance par secteur 25-26	19
Figure 12: part de l'agriculture dans le PIB	20
Figure 13: Production nationale de légume.....	21
Figure 14: rendement du Riz et du Céréale	22
Figure 15: part de l'élevage dans le PIB	22
Figure 16: Production de la viande rouge et du lait.....	22
Figure 17: part de la pêche dans le PIB	22
Figure 18: Capture en ZEE et qté débarquée.....	23
Figure 19: part des industries extractives dans le PIB	23
Figure 20: Réalisation recettes totales et taux d'exécution 2024-2025	29
Figure 21: Recettes fiscales et taux d'exécution 2024-2025	30
Figure 22: Répartition des recettes 2024-2025	31
Figure 23: Répartition des dépenses.....	32
Figure 24: Répartition des dépenses d'équipements	34
Figure 25: Soldes en sep 2024 et sep 2025.....	34
Figure :26: Répartition des recettes	38
Figure 27: Répartition des dépenses.....	39
Figure 28: Répartition des Dépenses d'investissement	40
Figure 29: Evolution des soldes	40

Liste des Tableaux

<u>Tableau 1</u> : Structure générale et évolution du portefeuille.....	15
<u>Tableau 2</u> : Dynamique des flux financiers	16
<u>Tableau 3</u> : Evolution des grands agrégats budgétaires.....	37

Introduction

Conformément aux dispositions de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF),

« Le projet de loi de finances de l'année est accompagné d'un rapport économique et financier présentant la situation de l'année écoulée ainsi que les perspectives économiques et financières de l'État, avec une synthèse de la mise en œuvre de la politique nationale de développement du pays. »

Ce rapport répond à cette exigence en fournissant une analyse complète de la situation économique nationale et internationale, des perspectives de croissance à moyen terme, et des orientations budgétaires qui fondent le **Projet de Loi de Finances (PLF) pour l'exercice 2026**. Il vise à éclairer la représentation nationale (députés) sur la cohérence de la politique économique du Gouvernement, la soutenabilité des finances publiques et les conditions de réalisation des objectifs de développement inscrits dans la **Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP)**.

L'exercice 2026 s'inscrit dans un contexte de **consolidation des réformes structurelles et de modernisation du cadre de gestion budgétaire**. Il s'agit du premier budget élaboré et exécuté selon l'approche du **budget-programmes**, marquant ainsi une rupture historique avec la budgétisation traditionnelle par nature économique. Ce nouveau cadre consacre la **performance, la transparence et la redevabilité** comme principes directeurs de la gestion publique. Les **108 programmes et 24 dotations** du budget traduisent désormais, en termes opérationnels, les priorités nationales issues du programme du Président de la République *« Mon ambition pour la Patrie »*, de la SCAPP et des stratégies sectorielles.

Le **PLF 2026, objet de ce rapport**, reflète une politique budgétaire à la fois **prudente et volontariste**, alignée sur les priorités du Gouvernement et les exigences de stabilité financière. Il poursuit quatre objectifs fondamentaux :

1. **Préserver la stabilité macroéconomique et la soutenabilité budgétaire**, dans le respect des engagements pris avec les partenaires au développement ;
2. **Renforcer la mobilisation des recettes intérieures**, à travers la modernisation du système fiscal et douanier ;
3. **Maitriser les dépenses courantes**, à travers une allocation plus efficiente des ressources publiques ;
4. **Prioriser l'investissement** moteur principal de la croissance et de la création d'emplois.

La situation économique se caractérise par : **i) une croissance du PIB réel projetée à 5,1 % en 2026**, soutenue par la mise en production du gaz naturel, la reprise des

activités minières, la bonne performance du secteur primaire et la vitalité du secteur tertiaire. ii) un **taux d'inflation** qui devrait se maintenir en dessous de 2 %, traduisant la stabilité des prix et la maîtrise de la demande intérieure.

Le Rapport économique et financier 2026, quant à lui, s'articule autour de Cinq axes principaux :

- Contexte économique international ;
- Développement économique récent de l'économie nationale et ses perspectives ;
- Mise en oeuvre de la stratégie nationale et ses perspectives ;
- Présentation des récentes performances des finances publiques ;
- Présentation des grandes orientations et choix de politique budgétaire
Contenus dans la loi de finances 2026 ;

I-Situation économique internationale

I.1. La Croissance économique mondiale

La croissance mondiale devrait atteindre 3,2 % en 2025. Les projections de croissance révisées légèrement à la hausse par rapport à celles figurant dans l'édition de juillet et d'avril 2025 respectivement 3,0 et 2,8 à la suite de l'annonce d'une réduction partielle des droits de douane américains.

Sur le moyen terme Elle devrait ralentir progressivement passant de 3,3 % en 2024 à 3,2 % en 2025 puis à 3,1 % en 2026.

Figure 1: Croissance Mondiale

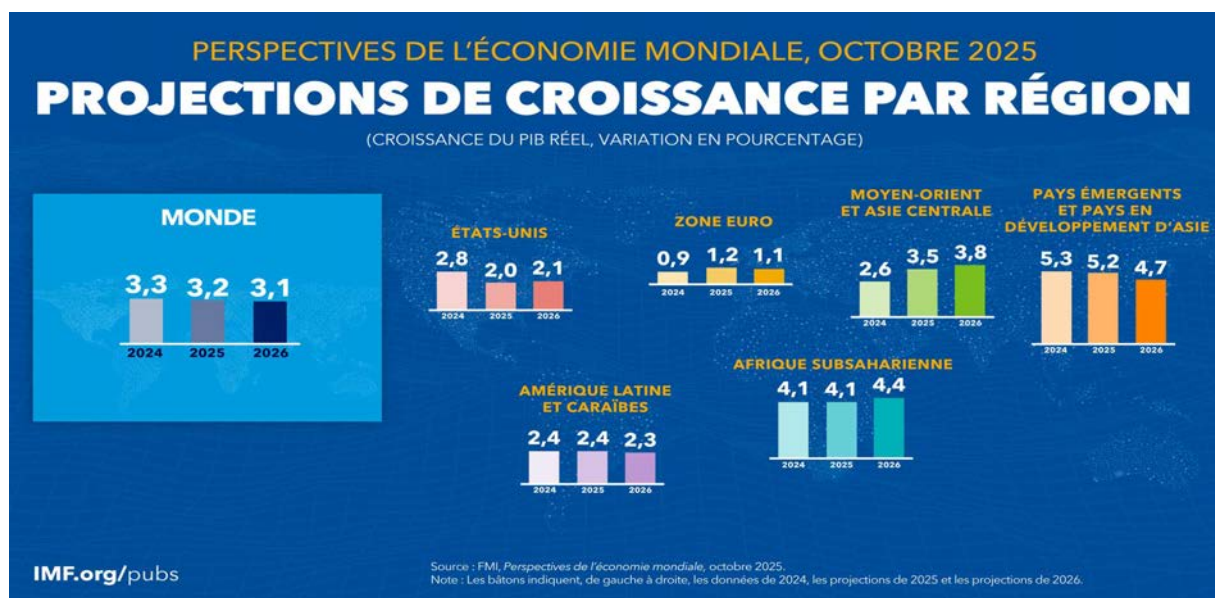


La croissance économique mondiale présente actuellement des disparités significatives entre les différentes régions. Dans les pays avancés, la croissance économique américaine devrait ralentir pour s'établir à environ 2,0 % en 2025. Cette décélération est liée aux effets différés des hausses de droits de douane, à l'atténuation des achats et investissements d'anticipation réalisés au premier semestre 2025, et au ralentissement du marché du travail. Les répercussions des droits de douane sur les prix à la consommation, jusque-là contenues, deviennent de plus en plus probables. Dans l'ensemble des pays avancés, la croissance devrait se situer autour de 1,6 % en moyenne sur la période 2025-2026. Les économies avancées sont confrontées à un ralentissement modéré, lié à une baisse de la demande mondiale et à la persistance de l'incertitude politique et commerciale. Le recul net de la main-d'œuvre immigrée affecte le potentiel de production dans plusieurs de ces pays, particulièrement ceux en situation de vieillissement démographique. Cette contrainte d'offre pourrait accentuer la modération de la croissance.

Dans les économies émergentes et en développement, la croissance devrait rester juste au-dessus de 4 %. Ces économies ont montré une activité vigoureuse au premier semestre 2025, mais cette dynamique repose en partie sur des facteurs temporaires (achats et investissements anticipés, gestion des stocks) plutôt que sur une robustesse fondamentale.

Ces perspectives restent fragiles, avec des risques toujours orientés à la baisse. Les politiques publiques doivent i) rétablir la confiance en adoptant des actions crédibles et prévisibles, ii) moderniser les cadres commerciaux et iii) poursuivre les réformes structurelles.

Figure 2: Croissance par Région



I.2 L'inflation

Il est attendu que l'inflation mondiale diminue à 4,2 % en 2025 et à 3,7 % en 2026, avec des divergences notables : une inflation supérieure à la cible aux États-Unis (et des risques orientés à la hausse) et une inflation modérée dans la plupart des autres régions du monde.

L'inflation aux États-Unis reste au-dessus de la cible, avec des risques orientés à la hausse. Cela reflète notamment la transmission progressive des tarifs douaniers aux prix domestiques et les tensions sur le marché de l'emploi liées à une immigration nette en recul.

Dans les pays avancés hors États-Unis elle reste stable ou modérée, avec peu de variations par rapport aux prévisions antérieures.

Alors que dans les pays émergents et en développement l'inflation reste globalement modérée, notamment en Asie. Les prévisions d'inflation ont été abaissées dans de nombreux pays émergents par rapport aux estimations précédentes.

La pression exercée sur l'indépendance d'institutions économiques fondamentales telles que les banques centrales pourrait entamer leur crédibilité durement acquise et nuire au bon fonctionnement des processus décisionnels dans le domaine économique, notamment à cause d'une perte de fiabilité des données. Les flambées des prix des produits de base (causées par des chocs climatiques ou des tensions géopolitiques) présentent des risques supplémentaires, en particulier pour les pays à faible revenu qui en sont importateurs.

La politique monétaire doit être dosée de manière à équilibrer les risques pour la stabilité des prix et pour la croissance, conformément au mandat des banques centrales. Il demeure capital de préserver l'indépendance de ces dernières pour ancrer les anticipations d'inflation et permettre à ces institutions de remplir leur mission.

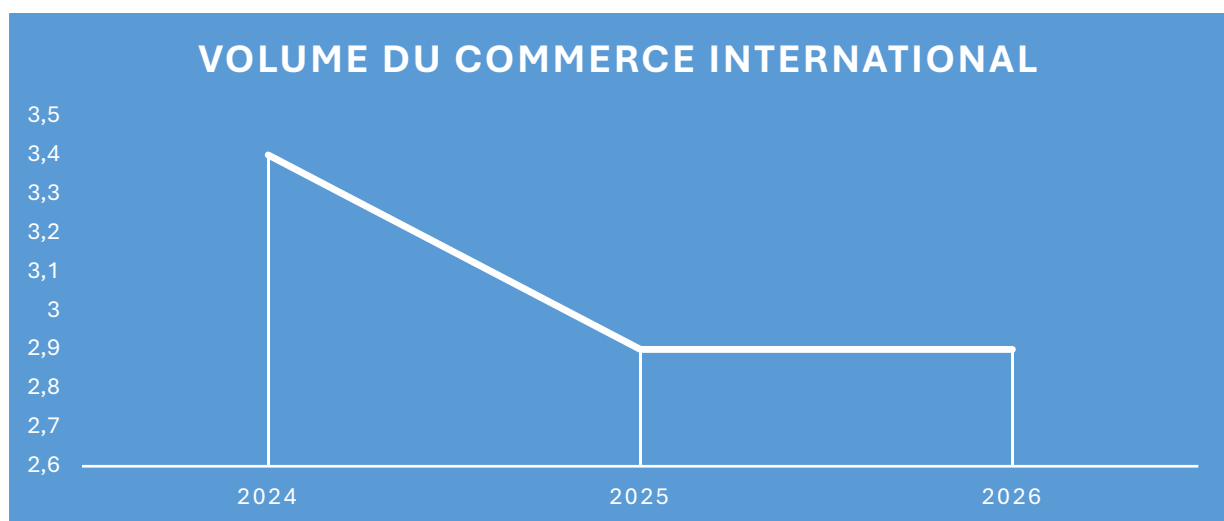
I.3. Le Commerce mondial

Le volume des échanges commerciaux mondiaux devrait croître en moyenne de 2,9 % sur la période 2025-2026, contre 3,5 % en 2024. Cette croissance est principalement soutenue en 2025 par des achats et investissements anticipés, mais elle demeure freinée par la fragmentation persistante du commerce mondial.

Les hausses de droits de douane américaines en février 2025 ont provoqué un choc d'offre aux États-Unis et un choc de demande dans les pays partenaires. L'annonce en juillet d'une réduction partielle de ces tarifs a permis une légère révision à la hausse des prévisions de croissance mondiale et d'échanges.

Pour rétablir la dynamique commerciale, il est recommandé de rendre les politiques commerciales plus prévisibles, de moderniser les règles pour l'ère numérique et de relancer la coopération multilatérale.

Figure 3: Volume du commerce international



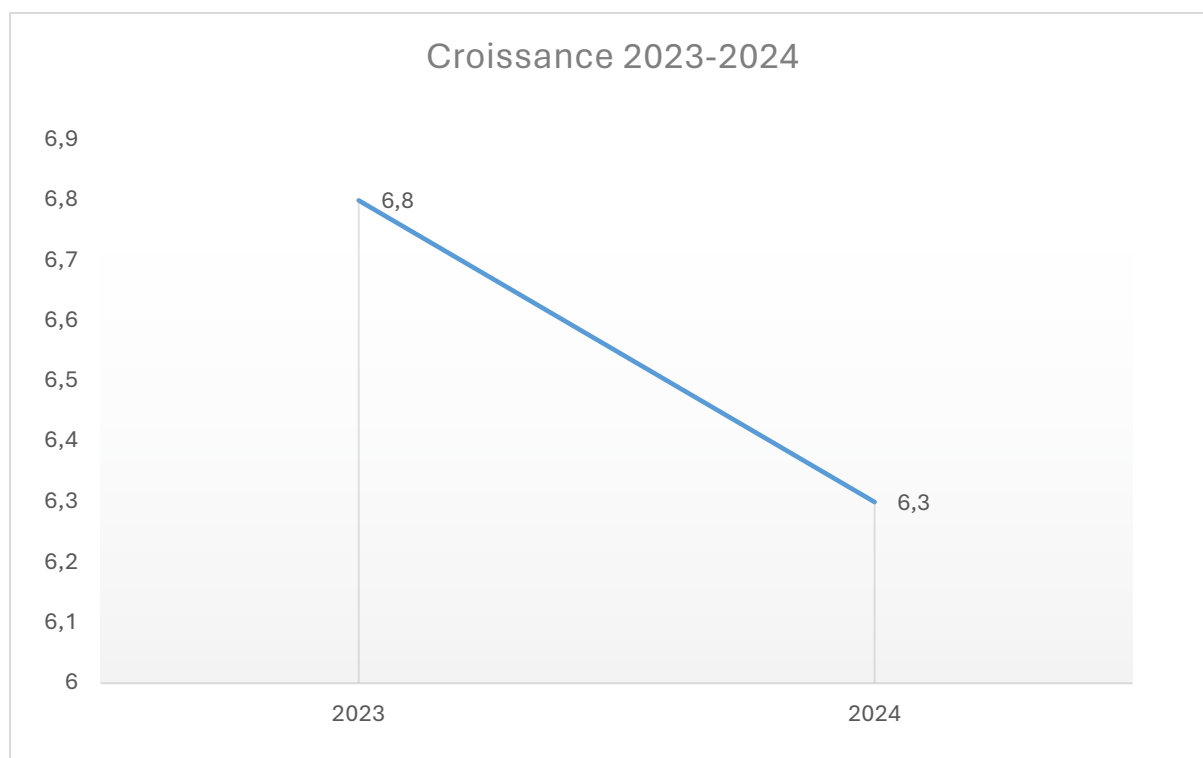
II-Développement Économique Récent et Perspectives 2025-2026

II-1. Développement économique récent

A-Profil de la Croissance

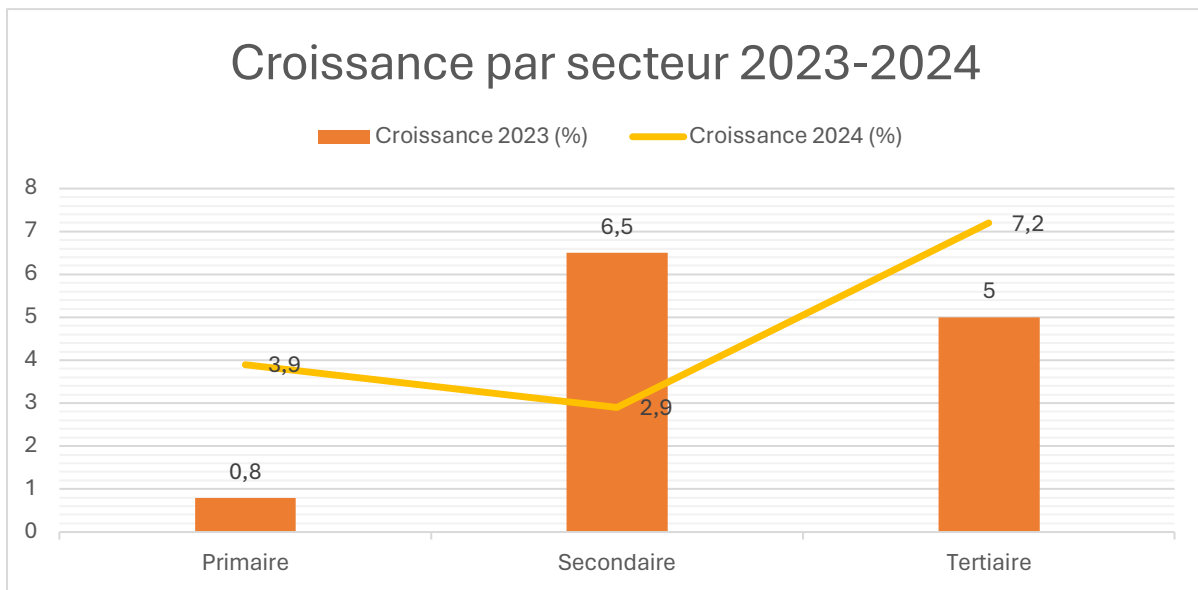
L'économie mauritanienne a connu une dynamique de croissance soutenue sur la période 2023-2024, avec un taux de progression du PIB réel estimé à 6,8 % en 2023 et à 6,3 % en 2024. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de résilience de l'économie nationale, malgré un environnement mondial encore marqué par les incertitudes géopolitiques et les tensions sur les marchés des matières premières. La croissance hors industries extractives, estimée à 7,3 %, témoigne d'une consolidation progressive de la diversification économique du pays.

Figure 4: Croissance 2023-2024



Sur le plan sectoriel, la performance économique résulte principalement de la bonne tenue des services et du secteur des BTP, tandis que le secteur extractif a enregistré un ralentissement. Le secteur primaire, quant à lui, a retrouvé un certain dynamisme grâce à la reprise des activités agricoles et pastorales, ainsi qu'à la hausse des captures dans le secteur des pêches.

Figure 5: Croissance par Secteur



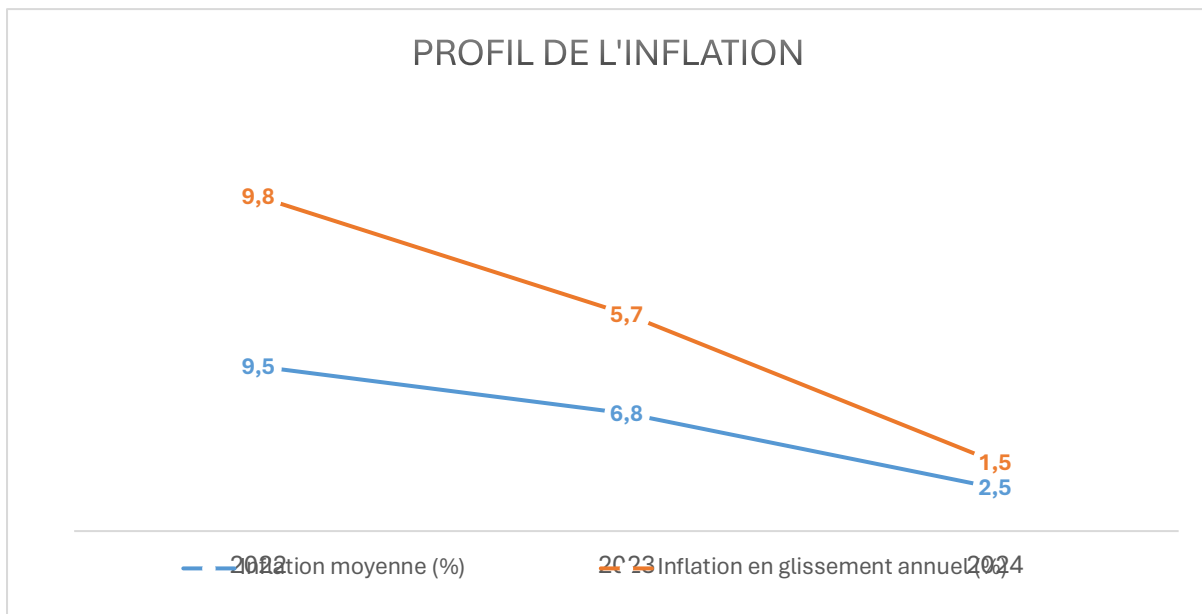
L'analyse des contributions à la croissance montre que le secteur tertiaire est demeuré le principal moteur de l'économie, portant à lui seul plus des deux tiers de la croissance en 2024. Le secteur secondaire a connu une décélération liée au recul des industries extractives et à la baisse de la production manufacturière, tandis que le primaire a bénéficié de conditions climatiques relativement favorables et d'une meilleure organisation des filières agricoles.

B-profil de l'inflation et la stabilité des prix

L'inflation a connu une baisse significative, passant de 6,8 % en 2023 à 2,5 % en 2024. Cette désinflation s'explique par la détente observée sur les prix internationaux des produits alimentaires et énergétiques, mais aussi par les mesures internes de stabilisation, notamment le plafonnement des prix de certains produits de base et le renforcement de la politique monétaire prudente conduite par la Banque Centrale de Mauritanie.

La décélération de l'inflation a également été favorisée par une relative stabilité du taux de change et une meilleure gestion des importations. En glissement annuel, le taux d'inflation s'est établi à 1,5 % en décembre 2024, contre 5,7 % un an auparavant.

Figure 6: Profil de l'inflation



Cette évolution positive traduit la consolidation du cadre macroéconomique et la maîtrise des fondamentaux économiques. Les perspectives pour 2025 demeurent favorables, avec une inflation projetée à environ 1,3 %, confirmant la stabilité des prix dans un environnement international plus apaisé.

C-Secteur extérieur, taux d'intérêt et taux de change

a-Secteur extérieur

L'année 2024 a été marquée par une détérioration du compte extérieur de la Mauritanie, traduisant l'impact combiné du recul du secteur extractif, de la baisse des cours de certaines matières premières et de la hausse des importations. Le déficit du compte courant s'est creusé à 9,5 % du PIB, contre 8,2 % l'année précédente. Ce creusement s'explique principalement par la hausse des importations de biens de consommation et d'équipements, dans un contexte de reprise de l'investissement public et privé. Les exportations ont progressé plus modérément, en raison de la baisse des volumes miniers et d'une conjoncture mondiale incertaine, bien que la pêche et l'agriculture aient affiché une bonne performance.

Sur le plan financier, la balance des comptes de capital et d'opérations financières a légèrement diminué à 7,1 % du PIB, sous l'effet de la réduction des flux d'investissements directs étrangers et de l'augmentation des sorties financières. La balance globale des paiements s'est soldée par un déficit d'environ 1 % du PIB, illustrant les pressions sur la position extérieure du pays.

Malgré ce contexte, la Banque Centrale a poursuivi une gestion rigoureuse des réserves internationales, générant 86 millions USD de revenus, soit une légère hausse par rapport à 2023.

Cette performance reflète une stratégie d'investissement prudente fondée sur une diversification des actifs et un équilibre entre rendement et risque. Le lancement du Marché Interbancaire de Change (MIC), en décembre 2023, a marqué une réforme structurelle majeure.

Grâce à la plateforme Refinitiv, la BCM dispose désormais d'un mécanisme moderne de cotation et de surveillance des transactions, garantissant plus de transparence, une meilleure prévisibilité du taux de change et une intégration accrue des banques islamiques dans le marché des changes.

Ces évolutions traduisent la volonté de la BCM de consolider la stabilité externe, d'améliorer la liquidité du marché et de renforcer la résilience du système monétaire face aux chocs extérieurs.

b- Taux d'intérêt

L'année 2024 a été caractérisée par un tournant dans la politique monétaire mondiale, alors que les grandes banques centrales ont entamé un cycle d'assouplissement après plusieurs années de resserrement. La Réserve fédérale américaine (FED) a réduit ses taux en décembre 2024 pour soutenir la demande, tandis que la Banque Centrale Européenne (BCE) a procédé à deux baisses successives de 25 points de base, ramenant le taux de refinancement à 4,25 %.

Dans le même temps, la Banque du Japon (BoJ) a maintenu sa politique ultra-accommodante avec un taux à court terme de -0,10 %, et la Banque d'Angleterre a conservé son taux directeur à 5,25 % pour ancrer les anticipations d'inflation.

Dans ce contexte, la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) a adapté sa politique pour accompagner la baisse de l'inflation domestique.

Le taux directeur a été abaissé de 8 % à 6,5 % en trois étapes, marquant un cycle de détente monétaire maîtrisé.

Cette orientation visait à soutenir la reprise du crédit à l'économie réelle, tout en évitant un risque de surchauffe.

La BCM a également réduit la largeur du corridor des taux d'intérêt afin d'améliorer la transmission de la politique monétaire et renforcer la cohérence du signal donné aux marchés.

Parallèlement, la Banque a modernisé son cadre opérationnel à travers :

- une gestion active de la liquidité bancaire,
- la mise en place de nouveaux instruments conformes à la finance islamique,

- et un calibrage plus dynamique des opérations d'open market.

Ces ajustements ont contribué à ancrer les anticipations inflationnistes, à renforcer la stabilité des taux à court terme et à favoriser un atterrissage en douceur (soft landing) de l'économie nationale après le ralentissement observé dans le secteur extractif.

c-Taux de change

En 2024, le marché des changes international a été dominé par un renforcement du dollar américain, soutenu par la hausse des rendements obligataires et les anticipations d'une politique économique pro-croissance aux États-Unis. L'indice du dollar a progressé de 6,6 %, atteignant 108,06 points en décembre 2024. En parallèle, l'euro s'est déprécié de 5,7 % face au dollar (EUR/USD : 1,09 → 1,04), tandis que le yen japonais a reculé de 10 % (USD/JPY : 143,8 → 157,8). La livre sterling a également cédé 1 % (GBP/USD : 1,27 → 1,25), traduisant les tensions économiques persistantes au Royaume-Uni.

En Mauritanie, le régime de change a connu une modernisation profonde grâce à l'opérationnalisation du Marché Interbancaire de Change (MIC). Ce dispositif, utilisant la plateforme Refinitiv, permet désormais une fixation quotidienne du taux de change de référence sur la base des transactions interbancaires.

Il garantit une plus grande transparence, favorise la convergence entre les taux officiels et de marché, et renforce la crédibilité de la politique de change.

Le taux MRU/USD est resté globalement stable tout au long de 2024, malgré les fluctuations du dollar sur les marchés internationaux, illustrant l'efficacité de la nouvelle gestion du marché. Cette stabilité a permis de limiter les pressions inflationnistes importées et de soutenir la prévisibilité des échanges commerciaux et financiers.

D-Analyse du Profil de la Dette Publique - 1er Semestre 2025

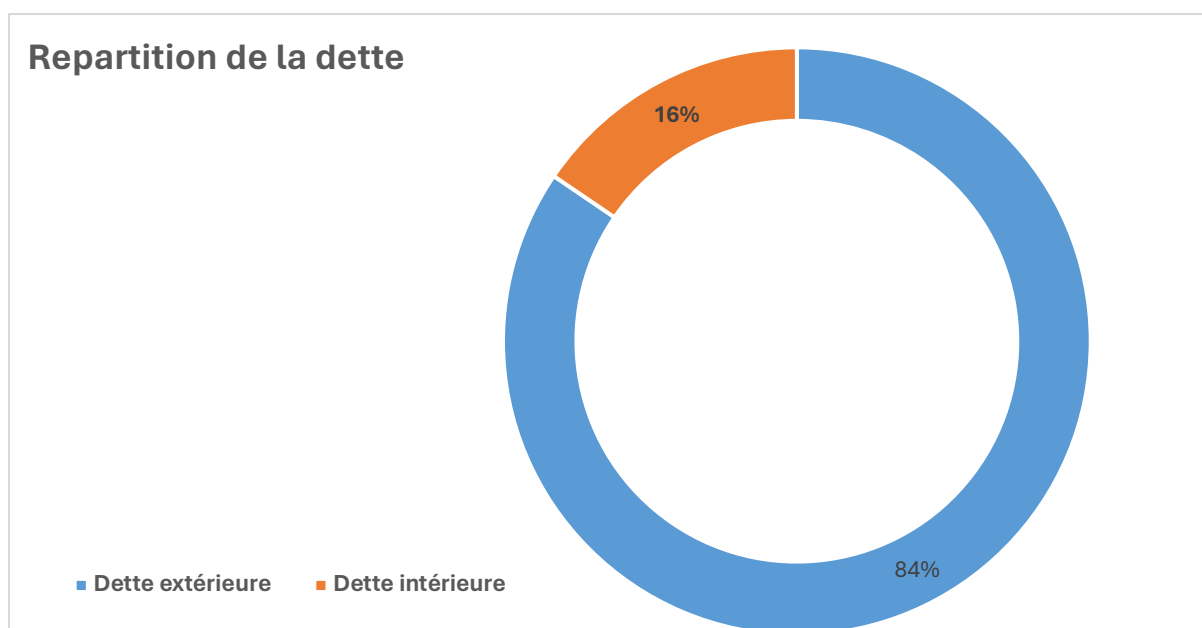
Structure générale et évolution du portefeuille

Au 30 juin 2025, l'encours total de la dette publique mauritanienne s'élève à 191 milliards MRU, contre 197 milliards MRU trois mois plus tôt, soit une baisse de 3 %. Cette évolution traduit un ajustement du portefeuille, marqué par la renégociation de la créance de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et une rationalisation des instruments domestiques. La dette extérieure représente désormais 84 % du total, contre 81 % au T1, illustrant le renforcement du financement extérieur, notamment concessionnel.

Tableau 1 : Structure générale et évolution du portefeuille

Libellés	T1 2025 (MRU)	T2 2025 (MRU)	Variation (%)
Encours total de la dette	196 977,91	191 000,18	-3%
Dette extérieure	160 314,31	161 392,66	0,70%
Dette intérieure	36 663,60	29 607,52	-19,20%
Part dette extérieure	81%	84%	+3 pts
Part dette intérieure	19%	16%	-3 pts

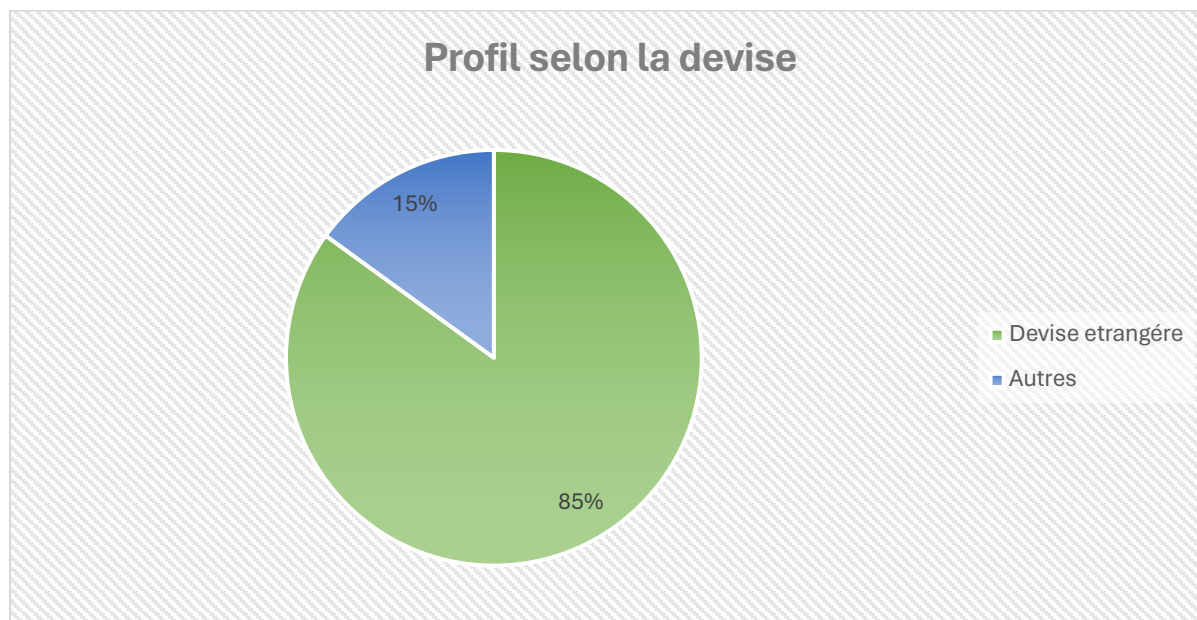
Figure 7: Répartition de la dette



Répartition par nature et devise

La dette publique demeure majoritairement à taux fixe, limitant le risque de taux d'intérêt. Cependant, la vulnérabilité au risque de change persiste : environ 85 % de la dette extérieure est libellée en devises étrangères, dominée par le dollar américain et le dinar koweïtien. Les variations de change observées au premier semestre (notamment l'appréciation du dollar) ont induit des ajustements négatifs de valorisation sur certaines composantes du portefeuille.

Figure 8: Profil par Devise



Dynamique des flux financiers

L'évolution des flux de la dette au premier semestre révèle une accélération notable des tirages et des remboursements. Les volumes de tirages ont presque doublé tandis que le service de la dette a plus que doublé entre T1 et T2, traduisant un effort budgétaire soutenu.

Tableau 2 : Dynamique des flux financiers

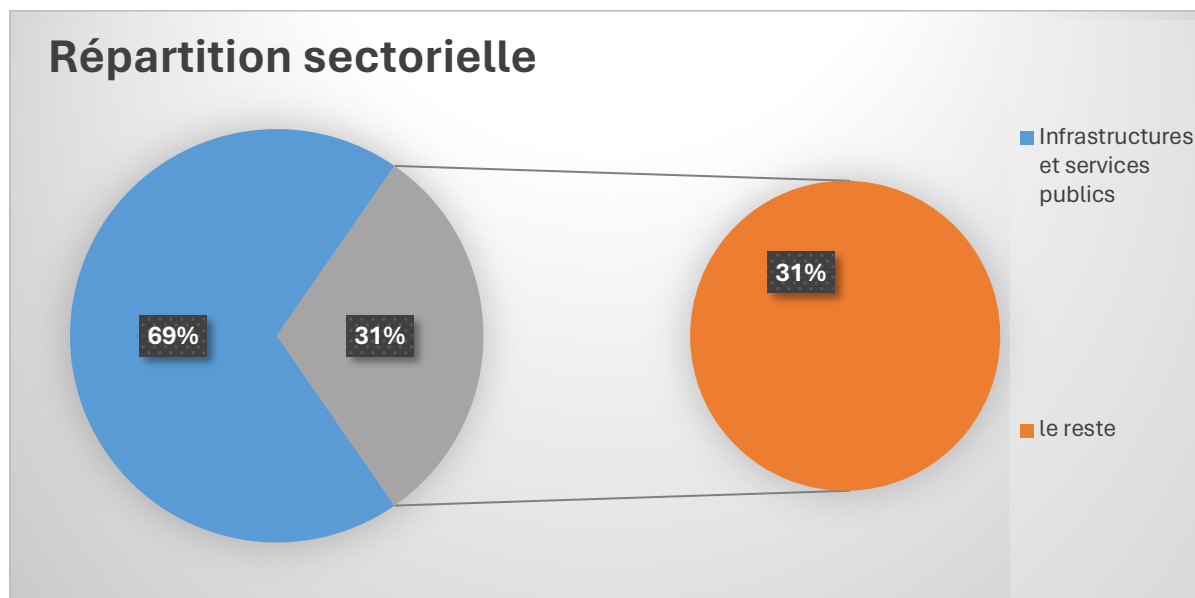
Indicateur	T1 2025 (MRU)	T2 2025 (MRU)	Évolution
Tirages totaux	22 748,26	43 396,45	91%
Service total	20 148,06	43 517,81	116%
Service dette extérieure	3 063,55	6 834,68	123%
Service dette intérieure	17 084,51	36 683,13	115%

Répartition sectorielle et profils d'échéance

La ventilation sectorielle du portefeuille met en évidence une concentration dans les secteurs d'infrastructures et de services publics : production et distribution

d'électricité et d'eau (près de 39 %), activités financières et d'assurance (17 %), construction et transport (10 %), et secteurs sociaux (3,3 %).

Figure 9: Répartition par secteur



Analyse du risque et soutenabilité

Situation des risques

Risque de refinancement : modéré grâce à la prédominance de prêts concessionnels à long terme.

Risque de change : élevé, lié à la forte exposition au dollar.

Risque de taux d'intérêt : faible car la dette est à taux fixe.

Risque budgétaire : en hausse, du fait de la montée du service de la dette au premier semestre.

Perspectives à moyen terme

À moyen terme, la stabilisation de la dette autour de 60 % du PIB reste soutenable. Les priorités consistent à diversifier les sources de financement, réduire la part des dettes en devises étrangères, et renforcer la coordination entre les institutions financières publiques.

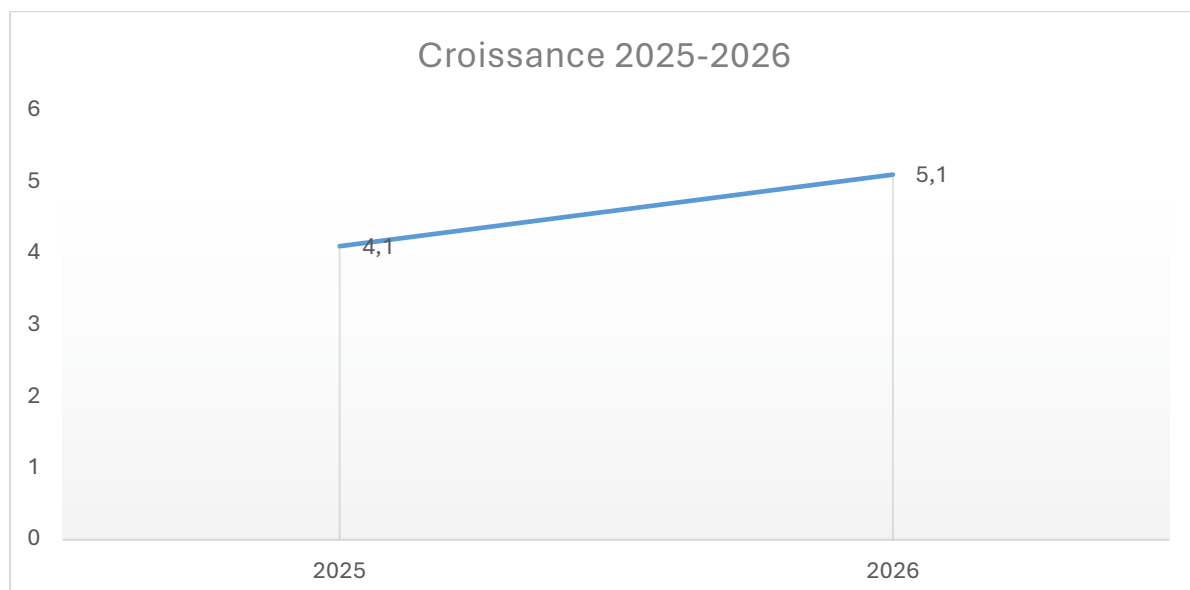
Le premier semestre 2025 confirme la résilience de la gestion de la dette publique mauritanienne. La consolidation du portefeuille domestique et la montée des financements multilatéraux démontrent une stratégie prudente et soutenable. Il est recommandé de poursuivre la maîtrise du coût de la dette, d'améliorer la gestion active du portefeuille et de renforcer la transparence à travers la publication régulière des bulletins trimestriels.

II-2. Perspectives de la croissance économiques et de l'inflation (2025-2026)

II-2-1. Perspectives de la Croissance par secteur

Les projections économiques pour 2025 et 2026 confirment un profil de croissance globalement favorable. Le taux de croissance du PIB réel est estimé à 4,1 % en 2025 et 5,1 % en 2026, traduisant une légère révision à la hausse par rapport aux prévisions antérieures en lien avec la dynamique du secteur non extractif notamment, l'agriculture, le commerce, les transports et les autres services. En revanche, la reprise en 2026 sera portée par la mise en production du gaz, la hausse des investissements publics structurants et la bonne tenue du secteur non extractif.

Figure 10: Croissance 25-26

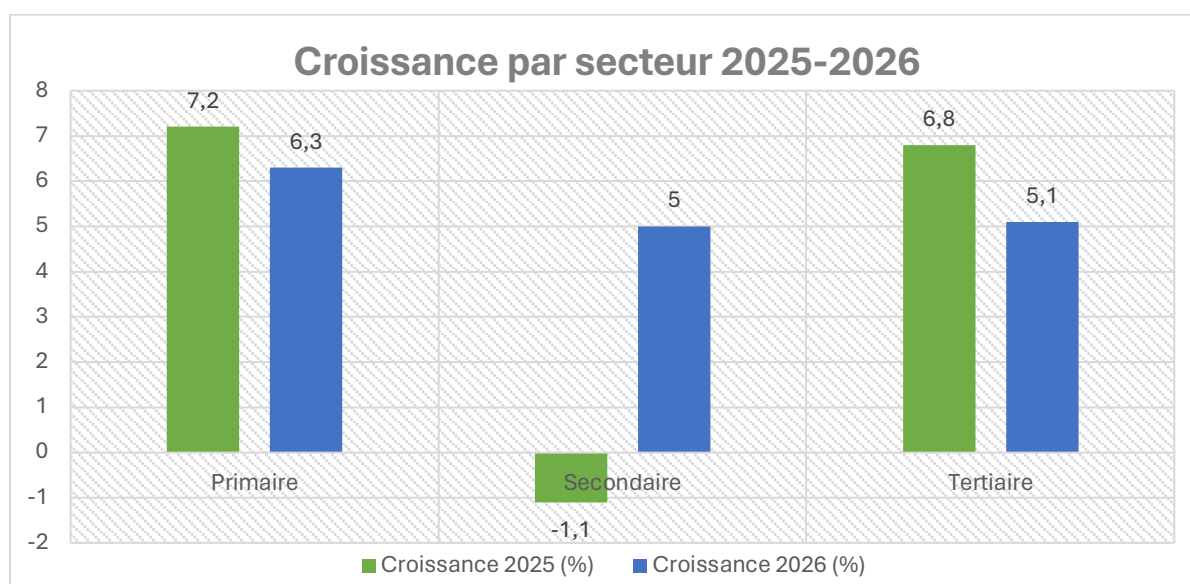


Le secteur primaire afficherait une croissance soutenue de 7,2 % en 2025 et 6,3 % en 2026, en raison de la relance des activités agricoles et pastorales, de l'expansion des aménagements hydro-agricoles et de la reprise du secteur halieutique.

Le secteur secondaire devrait enregistrer une contraction de 1,1 % en 2025, avant de rebondir à 5 % en 2026 grâce à l'entrée en production du champ gazier et au dynamisme du BTP.

Le secteur tertiaire continuerait de tirer la croissance avec des taux projetés à 6,8 % en 2025 et 5,1 % en 2026, soutenu par la vigueur des services financiers, du commerce, des transports et de la transformation numérique. La croissance moyenne du PIB réel sur la période 2025-2029 serait de l'ordre de 5 %, confirmant la solidité des fondamentaux économiques et la montée en puissance des secteurs porteurs.

Figure 11: Croissance par secteur 25-26



Les perspectives à moyen terme demeurent positives, avec une croissance moyenne estimée à 5 % sur la période 2025-2029.

II-2-2. Perspective de l'inflation

L'inflation devrait rester inférieure à 2 %, tandis que l'investissement se stabiliserait autour de 43 % du PIB soutenant la croissance potentielle et la transformation structurelle de l'économie. Ces prévisions reposent sur la poursuite des réformes structurelles, la consolidation de la gouvernance économique et l'amélioration du climat des affaires.

III-Mise en œuvre de la SCAPP 2021-2025 et ses perspectives

III-1. Cadre général et approche stratégique

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP), adoptée en 2016, constitue le cadre de référence de la politique nationale de développement à l'horizon 2030. Son deuxième plan d'action quinquennal (2021-2025) vise à consolider les acquis du premier plan et à corriger les déséquilibres structurels qui freinent la transformation économique et sociale du pays.

Ce plan s'articule autour de trois leviers stratégiques :

- Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive, fondée sur la diversification des secteurs productifs ;
- Développer le capital humain et améliorer l'accès aux services sociaux de base ;
- Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions, notamment institutionnelle, économique et sociale.

Neuf chantiers sectoriels structurent ces trois leviers, déclinés en 41 interventions prioritaires et 244 projets, dont 154 indicateurs servent au suivi annuel de la performance. La mise en œuvre repose sur un cadre participatif incluant les administrations, les collectivités locales, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement.

Il est à préciser que cette partie du rapport repose principalement sur le RAMO 2024, il reste une année du deuxième plan, le prochain rapport mettra l'accent sur la mise en œuvre intégrale du plan quinquennal.

III-2. Évolution macroéconomique

Entre 2022 et 2024, la croissance économique s'est maintenue à un niveau appréciable de 6,2 % en moyenne, traduisant la résilience de l'économie nationale. En 2024, le PIB réel a progressé de 5,2 %, légèrement en deçà du rythme des années précédentes, en raison du ralentissement du secteur extractif. Toutefois, les secteurs non extractifs — agriculture (+6,6 %), pêche (+10,8 %), construction (+8,3 %), transport (+9,6 %) et services (+5,4 %) — ont contribué positivement à la dynamique globale.

L'inflation a fortement reculé, passant de 9,6 % en 2022 à 2,5 % en 2024, grâce à une politique de plafonnement des prix des produits de base et à la bonne tenue de la production vivrière.

Sur le plan budgétaire, les recettes publiques ont atteint 96 milliards MRU, soit 22,5 % du PIB, tandis que les investissements publics représentent 8,8 % du PIB. La dette publique totale reste soutenable, à environ 42 % du PIB.

Les réserves en devises s'élèvent à 1,92 milliard USD, assurant 6,4 mois d'importations.

Ce cadre macroéconomique relativement stable a permis à la SCAPP de progresser dans la plupart de ses objectifs, malgré les contraintes climatiques, financières et géopolitiques.

III-3. Croissance économique durable et inclusive

III-3-1. Secteurs productifs

Les performances enregistrées dans les secteurs productifs traduisent les effets combinés des réformes et des investissements publics.

Agriculture : La production maraîchère a bondi à 161 000 tonnes en 2024, dépassant la cible prévue pour 2025. La part du secteur dans le PIB est passée de 4,9 % à 5,1 %. Toutefois, les rendements céréaliers stagnent en raison de la faible pluviométrie et de l'accès limité aux intrants agricoles.

Figure 12: part de l'agriculture dans le PIB

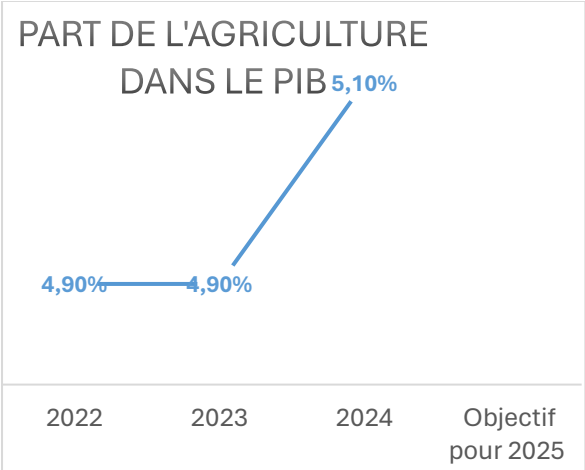
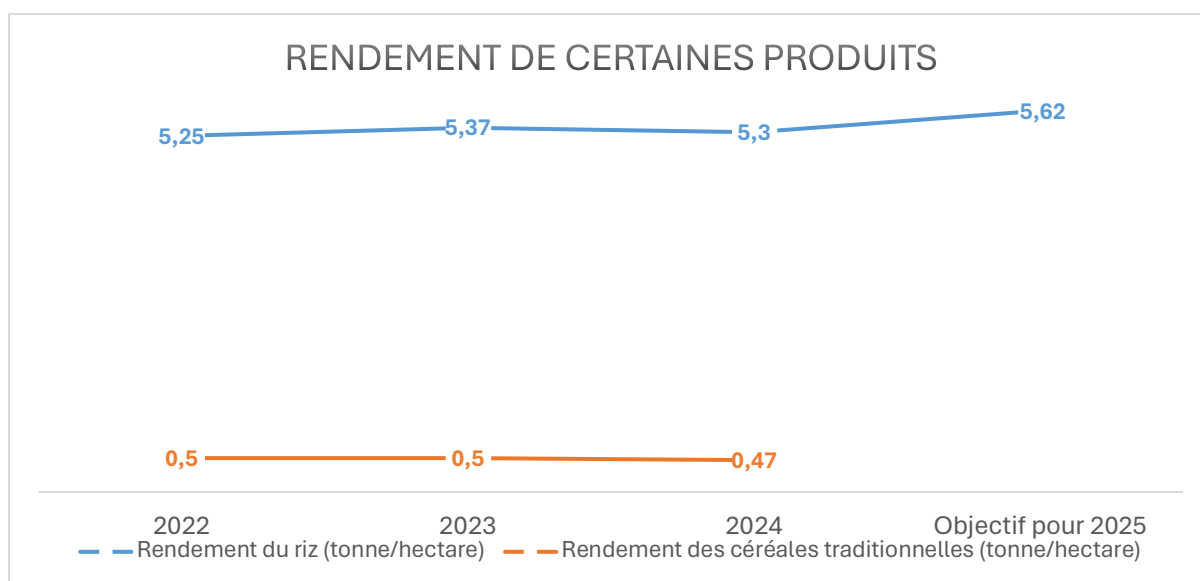


Figure 13: Production nationale de légumes

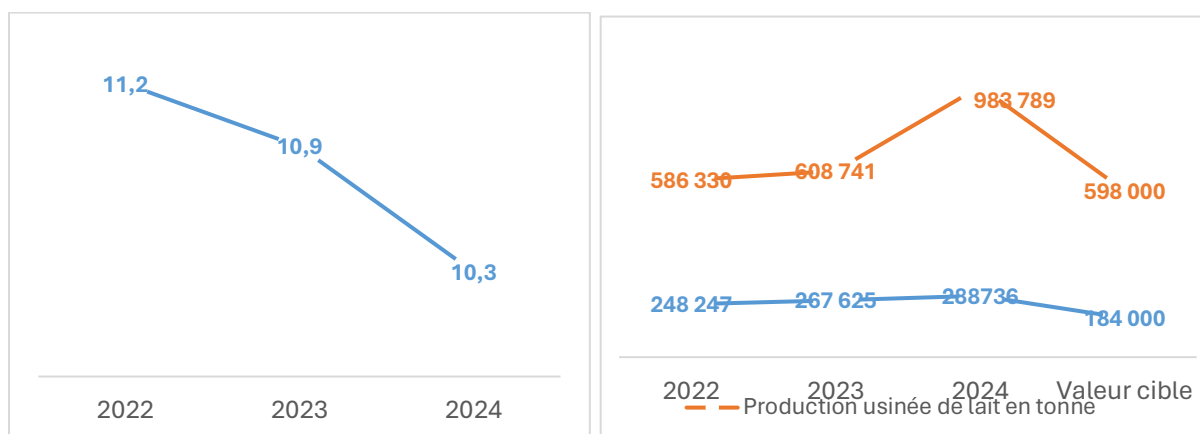


Figure 14: rendement du Riz et du Céréale



Élevage : Le recensement de 2024 dénombre 29,3 millions de têtes de bétail. Plus de 7 millions d’animaux ont été vaccinés. Les infrastructures vétérinaires et de production fourragère se sont développées, mais la transformation locale des produits laitiers et carnés reste marginale.

Figure 15: part de l'élevage dans le PIB **Figure 16: Production de la viande rouge et du lait**



Pêche : Avec 1 005 000 tonnes capturées, la Mauritanie confirme son potentiel halieutique, mais la contribution au PIB recule à 3,3 %. Les débarquements nationaux diminuent, reflétant une valorisation locale encore insuffisante.

Figure 17: part de la pêche dans le PIB

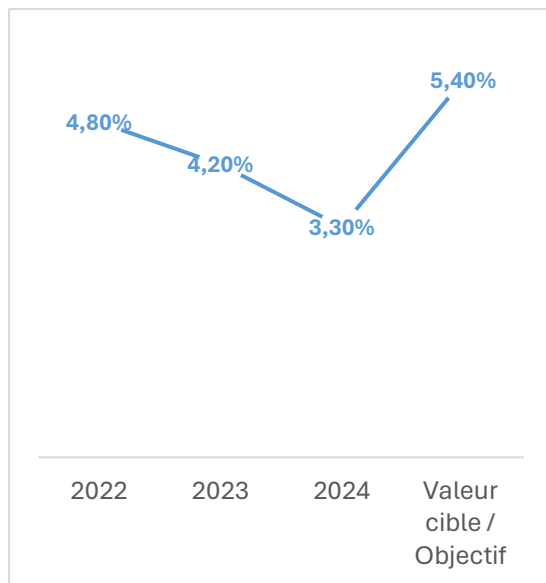
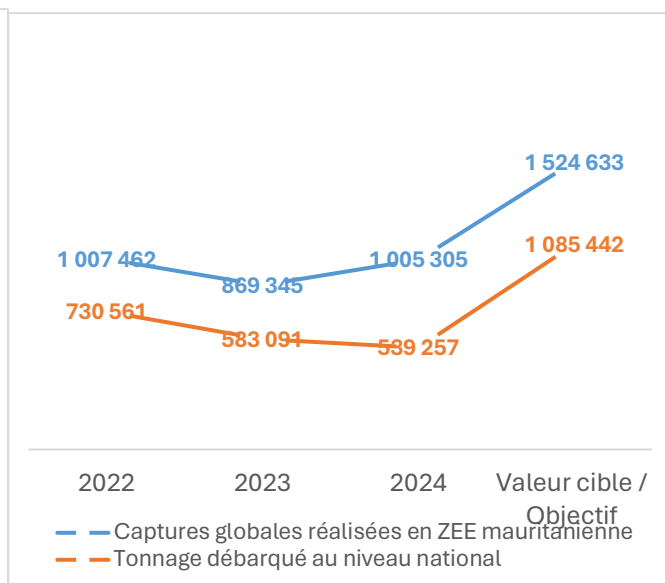
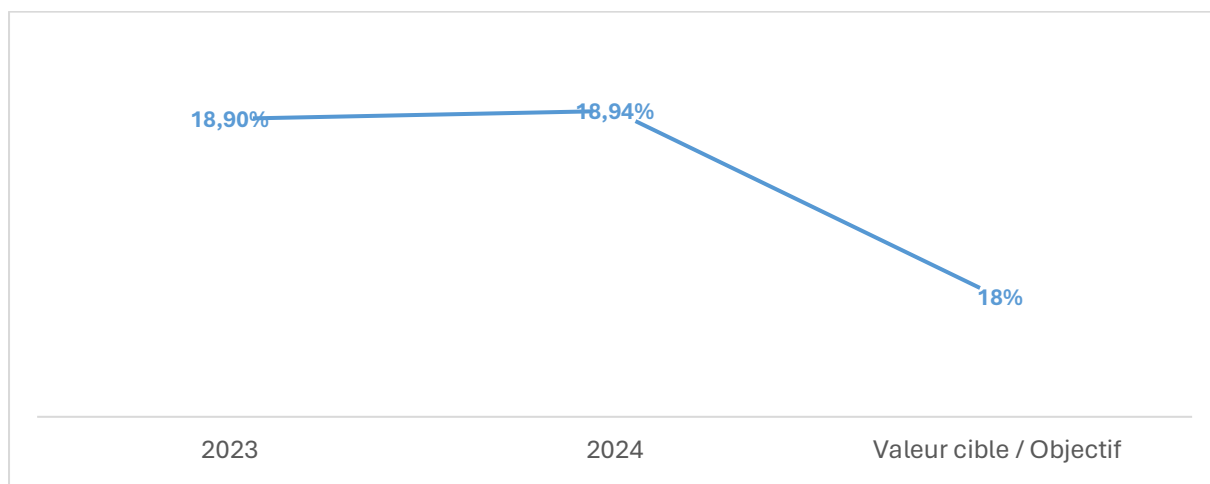


Figure 18: Capture en ZEE et qté débarquée



Industries extractives : Le secteur représente près de 19 % du PIB. Le projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) a atteint 98 % de réalisation pour sa première phase. Des réformes structurantes ont été lancées (Gaz Master Plan, Code de l'hydrogène vert, réforme du cadre minier).

Figure 19: part des industries extractives dans le PIB



Industrie, artisanat et commerce : Les bases d'une industrialisation naissante se consolident avec la création de zones industrielles et d'un Conseil supérieur de l'industrie. L'artisanat progresse avec 18 infrastructures opérationnelles. Le commerce extérieur reste dynamique : exportations à 3,9 milliards USD et intensification du contrôle du marché intérieur. Le tourisme connaît une reprise graduelle des activités et amélioration de l'image du pays comme destination sûre, mais le secteur demeure fragile.

III-3-2 Infrastructures et environnement

Les progrès sont notables dans les infrastructures d'appui à la croissance :

Énergie : Taux d'accès de 57 %, dont 44 % à partir de sources renouvelables ; développement de projets d'hydrogène vert.

Transport : Près de 2 200 km de routes achevés ou en cours ; le réseau bitumé approche 7 500 km, objectif 2025.

Eau et assainissement : 74,2 % de la population a accès à l'eau potable ; 59 % à un assainissement amélioré.

TIC et habitat : 80 % de la population utilise Internet, dépassant largement la cible ; mais 35 % des ménages vivent encore dans un habitat précaire.

Sur le plan environnemental, les efforts de reboisement, de restauration des terres et de gestion du littoral se sont intensifiés, mais la faiblesse des capacités institutionnelles limite les résultats.

III-4 Développement du capital humain et services sociaux

III-4-1. Éducation et formation

Les indicateurs montrent des avancées, bien que les défis d'équité et de qualité persistent. Le taux d'achèvement au fondamental atteint 65,6 % (objectif : 92 %). Les investissements dans les infrastructures et la formation des enseignants s'accroissent, et un nouveau complexe universitaire de 11 000 places a été inauguré. La formation technique et professionnelle attire davantage d'apprenants, mais reste inférieure aux cibles fixées.

III-4-2. Santé

Les réformes du système de santé portent sur l'amélioration de la couverture sanitaire, la modernisation des infrastructures et l'innovation (télémédecine, extension de la CNASS à 156 000 bénéficiaires).

Les taux de mortalité infantile (46,2 ‰) et de consultations prénatales (32 %) demeurent en deçà des standards internationaux, illustrant les défis d'accès équitable et de ressources humaines.

III-4-3. Emploi et protection sociale

Le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre est de 34,6 %, mais plusieurs programmes d'emploi et d'autonomisation ont été renforcés :

TEKAVOUL pour le transfert monétaire aux ménages pauvres,

DARI et CHEYLA pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie,
ALBARAKA pour l'emploi et les activités génératrices de revenus.

Ces interventions ont amélioré la résilience des ménages vulnérables et soutenu la sécurité alimentaire malgré les chocs climatiques.

III-5 Gouvernance et institutions

Des progrès notables ont été enregistrés en matière de gouvernance politique, économique et administrative :

Décentralisation et sécurité : organisation des élections locales, modernisation des forces de sécurité, mais lenteur du transfert effectif de compétences.

Justice et droits humains : adoption de réformes judiciaires, professionnalisation des acteurs, amélioration de l'accès à la justice et création du programme Mouslih de médiation communautaire.

État civil et migration : extension et digitalisation du système national d'identification ; politique migratoire révisée face à la hausse des réfugiés (260 000 en 2024).

Lutte contre la corruption : création d'un cadre de pilotage national, mais indice de perception stagnante.

Statistique et planification : réalisation du 5^e recensement général (RGPH) et lancement de l'Enquête nationale sur l'emploi (ENTE) ; le score ODIN est passé à 42, dépassant la cible de 40 fixée pour 2025.

Sur le plan budgétaire, la mobilisation des ressources internes s'améliore : 64,5 % du budget national est désormais financé par les impôts.

III-6. Suivi-évaluation et coordination

Le système de suivi de la SCAPP repose sur les NASMO et le RAMO, encadrés par le décret n°2019-085.

Cependant, le dispositif institutionnel reste perfectible : il est nécessaire d'impliquer davantage les ministres dans le pilotage des Comités de Développement Sectoriels (CDS), de renforcer la production de données et d'améliorer la coordination intersectorielle.

III-7. Bilan global et Perspectives de la mise en œuvre de la SCAPP en prélude du plan quinquennal 2026–2030

III-7-1. Bilan global et recommandations

Le bilan de la mise en œuvre 2021–2025 est globalement positif. Les avancées dans les secteurs productifs, les infrastructures, l'éducation et la santé témoignent d'une exécution financière soutenue et d'une volonté politique affirmée.

Néanmoins, des défis structurels subsistent : lenteur des réformes, disparités régionales, faiblesse des capacités locales et coordination insuffisante entre programmes et institutions.

Recommandations principales :

Renforcer la cohérence stratégique entre la SCAPP et les politiques sectorielles pour une meilleure intégration des objectifs.

Accroître la mobilisation des ressources internes et externes, notamment par les partenariats public-privé et la coopération régionale.

Améliorer la gouvernance territoriale, en accélérant la décentralisation et en consolidant les capacités des collectivités locales.

Optimiser le suivi-évaluation, en rendant les données disponibles, désagrégées et exploitables pour les décisions politiques.

Poursuivre la transformation économique verte et numérique, en capitalisant sur les atouts énergétiques et technologiques émergents.

III-7-2. Perspectives de la mise en œuvre de la SCAPP en prélude du plan quinquennal 2026–2030

1. Consolidation des acquis du deuxième plan (2021–2025)

La prochaine phase de la SCAPP devra capitaliser sur les progrès réalisés dans les domaines productifs, sociaux et institutionnels. Les résultats positifs observés — croissance moyenne de 6,2 %, développement des infrastructures, expansion de la couverture sanitaire et éducative, progrès de la digitalisation et renforcement de la gouvernance — constituent une base solide à consolider.

Toutefois, la persistance de déséquilibres régionaux, la dépendance au secteur extractif et la faiblesse des capacités institutionnelles exigent une approche plus intégrée, inclusive et résiliente pour la période 2026–2030.

2. Orientation stratégique du plan 2026–2030

Le dernier plan quinquennal de la SCAPP doit viser à transformer la structure économique tout en renforçant la cohésion sociale et territoriale. Il s'articulera autour de quatre priorités transversales :

Diversification économique et transition énergétique :

Poursuivre la transformation des chaînes de valeur dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'industrie manufacturière.

Accélérer la valorisation locale des ressources naturelles (gaz, minerais, produits halieutiques).

Promouvoir les énergies renouvelables et l'hydrogène vert comme leviers de durabilité et d'emploi.

Capital humain et inclusion sociale :

Élever la qualité et l'équité du système éducatif et de la formation professionnelle.

Renforcer la couverture sanitaire universelle et la lutte contre les inégalités d'accès.

Promouvoir l'emploi des jeunes, l'autonomisation des femmes et la protection des groupes vulnérables.

Gouvernance et efficacité institutionnelle :

Accélérer la décentralisation et le transfert de compétences aux collectivités locales.

Renforcer la transparence, la redevabilité et la lutte contre la corruption.

Moderniser l'administration à travers la numérisation, la planification axée sur les résultats et la coordination intersectorielle.

Résilience environnementale et territoriale :

Intégrer systématiquement la durabilité dans les politiques publiques.

Renforcer la gestion intégrée des ressources naturelles, la lutte contre la désertification et la sécurité alimentaire.

Développer des pôles régionaux d'investissement et d'infrastructures durables.

3. Réformes structurelles prioritaires

Les recommandations issues du RAMO 2024 appellent à des réformes de fond pour rendre la SCAPP plus performante :

Alignement des politiques sectorielles avec le cadre stratégique national afin d'éviter les chevauchements et de garantir la cohérence des interventions.

Réforme de la planification publique, avec une meilleure articulation entre le budget programme, le BCI et les priorités de la SCAPP.

Renforcement du suivi-évaluation, via la révision du cadre de résultats, la mise à jour des indicateurs et l'opérationnalisation effective des comités sectoriels (CDS).

Mobilisation accrue des ressources internes et externes, notamment par l'optimisation des recettes fiscales et la promotion des partenariats public-privé (PPP).

Professionnalisation de la fonction publique et renforcement des compétences techniques dans les ministères sectoriels et collectivités locales.

4. Accélération de la croissance inclusive et durable

Pour concrétiser les ambitions de prospérité partagée, la période 2026–2030 devra :

Accroître la productivité agricole et industrielle à travers l'innovation et la mécanisation.

Stimuler les investissements privés par un cadre fiscal et réglementaire attractif.

Promouvoir la compétitivité logistique et numérique du pays (réseaux, plateformes digitales, zones industrielles).

Favoriser la transition vers une économie verte et circulaire, créatrice d'emplois durables.

5. Gouvernance participative et cohérence territoriale

La SCAPP 2026–2030 devra mettre l'accent sur la territorialisation du développement, en intégrant les spécificités régionales et en impliquant les collectivités locales, la société civile et le secteur privé dans la planification et le suivi des programmes.

Le développement local sera soutenu par une stratégie nationale de décentralisation renforcée, la création de pôles régionaux d'équilibre et la participation citoyenne dans la conception des politiques publiques.

6. Suivi, coordination et redevabilité

Le dispositif de suivi-évaluation devra être renforcé à travers :

La mise en place d'un Système intégré de suivi numérique (SIG-Plan) couvrant l'ensemble des chantiers.

La production régulière de rapports de performance alignés sur les ODD.

L'intégration des données statistiques dans les outils de planification pour appuyer la prise de décision.

Le renforcement du rôle de la société civile et des partenaires techniques et financiers dans le contrôle citoyen.

Le dernier plan quinquennal de la SCAPP (2026–2030) doit constituer une étape de consolidation et d'achèvement des objectifs de la vision 2016–2030.

Il visera à faire de la Mauritanie une économie émergente, diversifiée, équitable et résiliente, fondée sur une gouvernance exemplaire et une meilleure inclusion sociale.

La réussite de ce plan dépendra de la capacité collective à maintenir la cohérence des politiques publiques, à mobiliser durablement les ressources et à garantir une mise en œuvre rigoureuse, participative et axée sur les résultats.

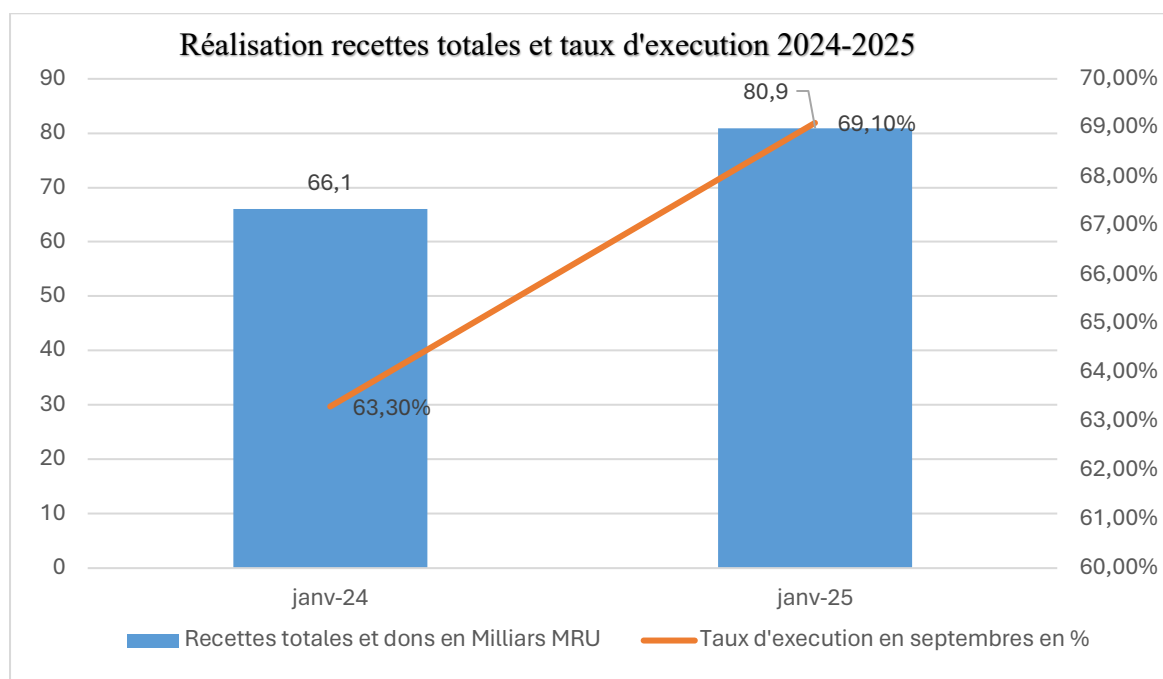
IV- Finances publiques 2024-2025

IV-1. Recettes publiques

IV-1-1. Aperçu général

Les recettes totales et dons ont progressé de manière significative, passant de **66,1 milliards MRU** en septembre 2024 à **80,9 milliards MRU** à la même période en 2025, soit une hausse de **22,3 %**. Cette évolution favorable traduit les effets conjugués d'une mobilisation accrue des ressources fiscales, de la hausse des recettes extractives, et d'une meilleure efficacité du recouvrement par les régies financières. Le **taux d'exécution global des recettes a augmenté de 63,3 % à 69,1 %**, illustrant une amélioration tangible de la performance budgétaire.

Figure 20: Réalisation recettes totales et taux d'exécution 2024-2025

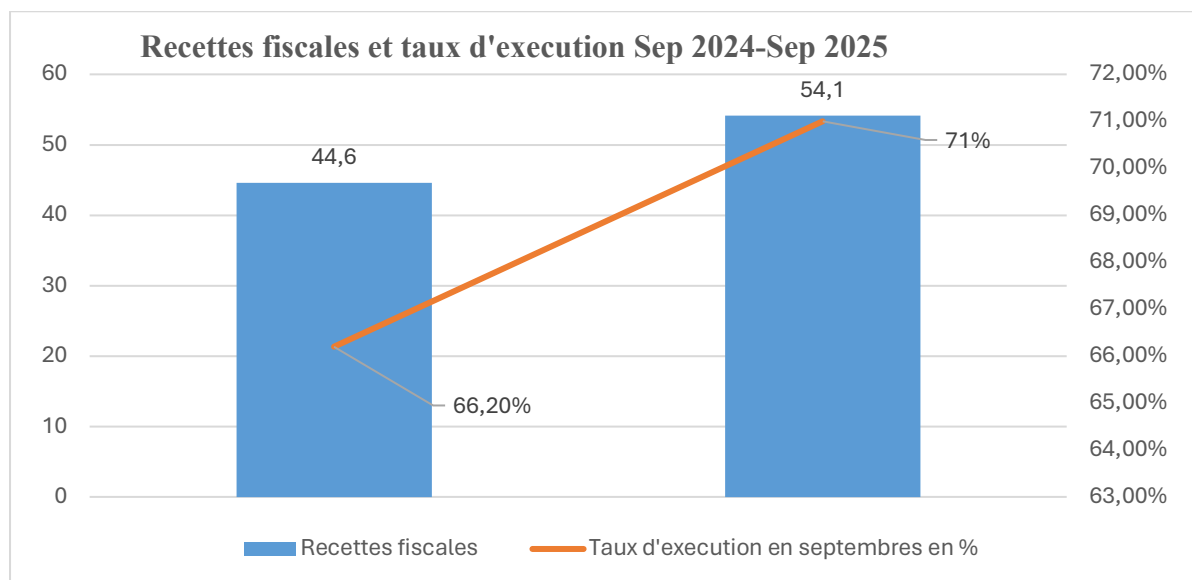


VI-1-2. Recettes fiscales-

Les **recettes fiscales** constituent la principale source de financement du budget, représentant environ **67 %** des recettes totales en 2025. Elles se sont élevées à **54,1 milliards MRU**, contre **44,6 milliards MRU** en 2024, soit une augmentation de **21,5 %**. Cette progression est attribuable à l'amélioration du rendement de l'impôt sur les bénéficiaires et revenus, à la dynamisation des taxes sur les biens et services et à la reprise des recettes douanières.

Le **taux d'exécution** de ces recettes est passé de **66,2 %** à **71,0 %**, confirmant le renforcement de l'administration fiscale et la réduction des arriérés de recouvrement.

Figure 21: Recettes fiscales et taux d'exécution 2024-2025



- **Impôts sur les bénéfices et profits**

Les **impôts directs sur les bénéfices et revenus** ont atteint **20,8 milliards MRU** en 2025 contre **17,5 milliards MRU** un an plus tôt, enregistrant une hausse de **18,9 %**. Cette évolution reflète la bonne performance des entreprises du secteur extractif, dont les recettes fiscales ont augmenté de **1,9 milliard MRU**, ainsi qu'un meilleur rendement de l'impôt minimum forfaitaire et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Ces résultats découlent du **renforcement du contrôle fiscal** et de l'**élargissement progressif de l'assiette**, notamment dans le secteur des services et du commerce.

- **Taxes sur les biens et services**

Les **taxes sur les biens et services** ont enregistré une hausse sensible, portée par la reprise de la consommation intérieure et la croissance des activités commerciales. Les recettes de TVA, tant à l'importation qu'à l'intérieur, ont connu une nette amélioration, soutenues par une meilleure conformité des entreprises et par la digitalisation des procédures de déclaration.

Les **droits d'accises** et les **taxes sur les produits pétroliers** ont également progressé, reflétant la normalisation de la demande intérieure. Ces taxes constituent un levier important de la politique budgétaire, contribuant à diversifier les recettes tout en soutenant la compétitivité fiscale.

- Droits de douane et taxes à l'importation

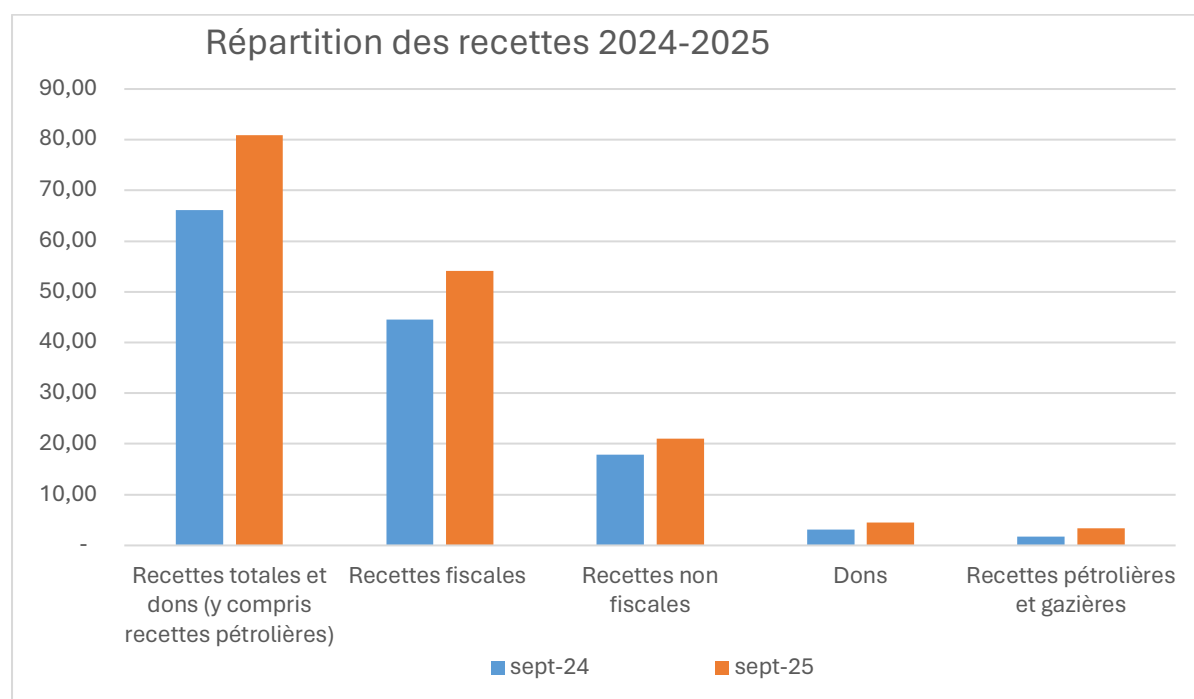
Les recettes douanières ont augmenté grâce à la reprise des importations et à la consolidation des réformes de gestion aux frontières. La modernisation du système d'évaluation en douane, la rationalisation des exonérations et la lutte accrue contre la fraude ont permis de renforcer le rendement des droits et taxes à l'importation. Cette tendance positive confirme la montée en puissance de la Direction générale des Douanes dans la mobilisation des ressources de l'État.

IV-1-3. Recettes non fiscales et dons

Les recettes non fiscales ont connu une légère progression, notamment à travers les redevances administratives, les revenus du domaine public et les dividendes des entreprises publiques. Ces ressources demeurent toutefois marginales comparativement aux recettes fiscales.

IV-1-4. Les dons extérieurs, quant à eux, ont légèrement augmenté, traduisant la poursuite du partenariat actif avec les bailleurs et partenaires techniques et financiers. Ces appuis ont soutenu la mise en œuvre des projets d'investissement et les programmes sociaux prioritaires du Gouvernement.

Figure 22: Répartition des recettes 2024-2025

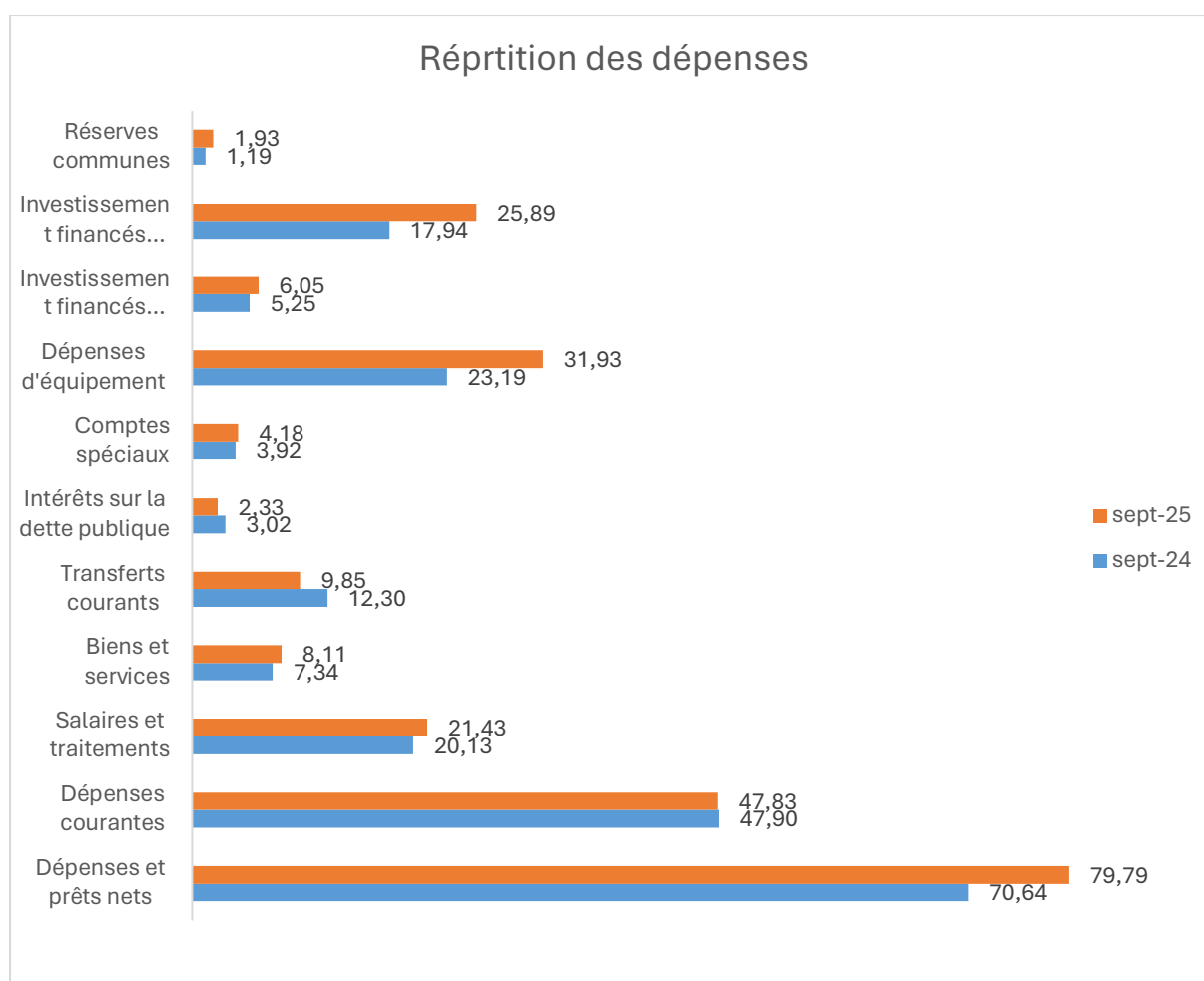


IV-2. Dépenses publiques

IV-2-1. Vue d'ensemble

Les dépenses totales se sont élevées à **79,8 milliards MRU** en septembre 2025 contre **70,6 milliards MRU** en septembre 2024, soit une hausse de **13 %**. Cette évolution est portée par la reprise des investissements publics, la progression de la masse salariale et l'accroissement des subventions et transferts sociaux. Le **taux global d'exécution** est passé de **65,6 %** à **66,9 %**, témoignant d'un effort soutenu de mise en œuvre du budget malgré les contraintes de trésorerie.

Figure 23: Répartition des dépenses



IV-2-2. Dépenses courantes

Les dépenses courantes sont restées stables à **47,8 milliards MRU**, traduisant une maîtrise des charges de fonctionnement. Cette stabilité s'explique par une gestion prudente des dépenses administratives et un encadrement rigoureux des consommations de biens et services.

- Dépenses de personnel

Les salaires et traitements se sont établis à **21,4 milliards MRU** en 2025 contre **20,1 milliards MRU** en 2024, soit une hausse de **6,4 %**. Cette augmentation est due aux recrutements dans les secteurs sociaux (éducation, santé, sécurité) et à la revalorisation partielle de certaines catégories professionnelles. Le **taux d'exécution** est passé de **78,0 %** à **74,8 %**, marquant un léger recul.

- Dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services ont légèrement progressé, traduisant la normalisation des activités administratives et l'augmentation des coûts logistiques. Cette évolution reste contenue grâce aux efforts de rationalisation et à la mutualisation des moyens dans l'administration publique. Ces dépenses, bien qu'essentielles au fonctionnement des institutions, demeurent maîtrisées, reflétant une discipline budgétaire renforcée.

- Subventions et transferts

Les subventions et transferts ont enregistré une hausse, soutenue par la poursuite des mesures de soutien au pouvoir d'achat, la compensation des prix de produits de base et le financement des programmes sociaux. Une partie importante de ces transferts est destinée aux établissements publics et aux entreprises d'État, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et du transport. Bien que nécessaires, ces dépenses représentent une charge importante pour le budget et appellent à un ciblage plus efficace à moyen terme.

- Réserves communes

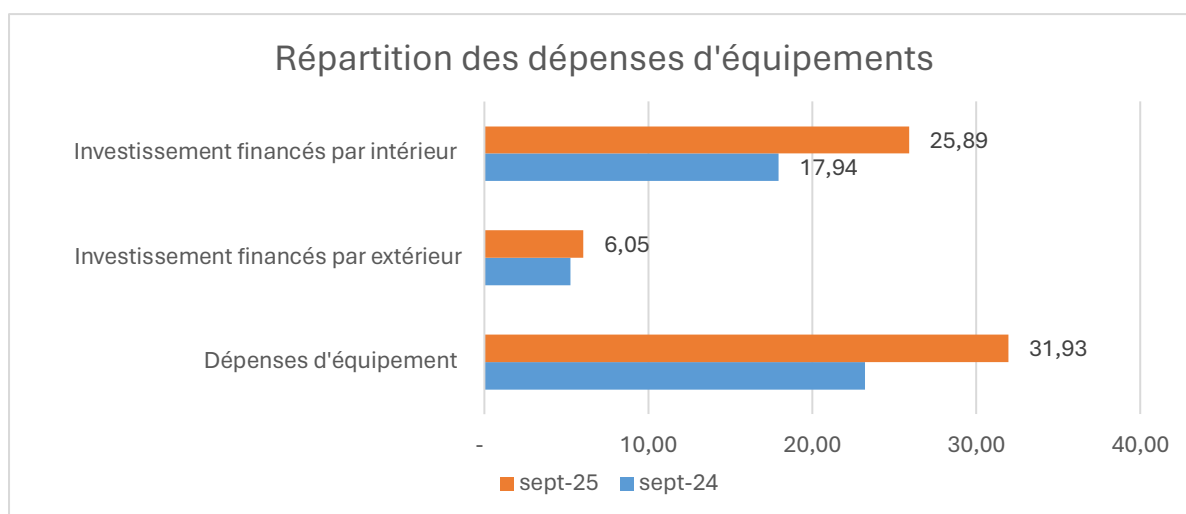
Les réserves communes ont été maintenues à un niveau modéré, jouant un rôle d'amortisseur face aux imprévus budgétaires. Leur gestion prudente a permis d'éviter les dépassements de crédits et de préserver la stabilité de l'exécution budgétaire.

IV-2-3. Dépenses d'équipement et d'investissement

Les dépenses d'équipement se sont nettement accrues, passant de **23,2 milliards MRU** à **31,9 milliards MRU**, soit une augmentation de **37,7 %**. Cette hausse reflète la relance de la politique d'investissement public, notamment dans les infrastructures économiques et sociales.

Les investissements financés sur ressources internes ont progressé de **44,3 %**, tandis que ceux financés sur ressources extérieures ont augmenté de **15 %**, témoignant d'une bonne dynamique des décaissements des partenaires au développement. Le **taux d'exécution** des investissements s'est amélioré à **59,6 %**, contre **55 %** en 2024.

Figure 24: Répartition des dépenses d'équipements



IV-3. Solde budgétaire

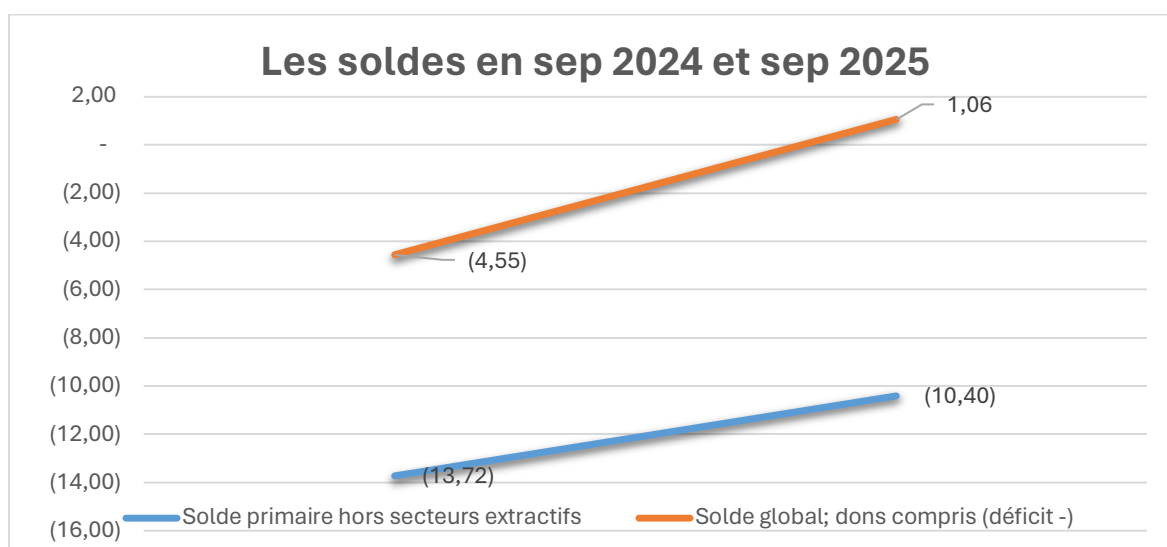
IV-3-1. Le solde global dons compris

Le solde globale dons compris s'est amélioré de manière remarquable, passant d'un déficit de 4,6 milliards MRU à un excédent de 1,1 milliard MRU en septembre 2025. Cette évolution résulte d'une mobilisation accrue des recettes fiscales, d'une maîtrise des dépenses courantes et d'un rythme soutenu des investissements publics.

IV-3-2. Le solde primaire hors secteurs extractifs

Le solde primaire hors secteurs extractifs s'est amélioré entre septembre 2024 et septembre 2025, passant de -13,7 milliards MRU à -10,4 milliards MRU, soit une réduction du déficit de 3,3 milliards MRU (+24 %).

Figure 25: Soldes en sep 2024 et sep 2025



Le redressement du solde primaire non extractif témoigne d'un assainissement budgétaire structurel, au-delà des revenus liés au secteur extractif. Il reflète la résilience de la politique fiscale et les efforts continus de discipline dans la gestion des dépenses publiques.

Sa réduction de près d'un quart en un an constitue un signal fort de consolidation macroéconomique, traduisant une gestion prudente et orientée vers la soutenabilité des finances publiques.

Globalement, la situation budgétaire au 30 septembre 2025 témoigne d'une meilleure performance des régies financières, d'une discipline accrue dans l'exécution des dépenses, et d'une gestion plus efficiente des ressources publiques, en cohérence avec les objectifs de stabilité économique et de développement durable.

V-Hypothèse, Objectifs et Grandes orientations de la Loi de Finance 2026

V-1 : Hypothèses macroéconomiques et budgétaires pour le Projet de loi de finances 2026

V-1-1. Hypothèses macroéconomiques

Les hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent les prévisions sur la période 2025-2029 reposent principalement sur :

- l'amélioration progressive de l'environnement international avec la poursuite de la baisse de l'inflation et l'adoucissement des conditions financières mondiales ;
 - L'augmentation des aménagements hydroagricoles, réhabilitation des barrages et mécanisation progressive de l'agriculture ;
 - les mesures de relance de l'activité des pêches et la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie d'aménagement des ressources de la pêche sur 10 ans ;
 - poursuite de la mise en œuvre efficace des programmes et projets structurants de développement ;
 - Une hausse progressive de la production de la SNIM et démarrage de la production du gaz ;
 - la tendance baissière des niveaux de l'inflation au niveau mondial et tendance à la baisse des prix intérieurs plus vite que prévue.

V-1-2. Grandes orientations de la politique budgétaire pour le projet de Loi de Finance 2026

Les enveloppes budgétaires inscrites dans le **Projet de Loi de Finances pour l'exercice 2026** traduisent la volonté du Gouvernement de poursuivre la mise en

œuvre des **grands projets socio-économiques** issus du programme présidentiel. Ces ressources seront prioritairement orientées vers la **consolidation du développement local**, à travers la généralisation de l'accès aux services essentiels et la poursuite des programmes structurants à fort impact social et territorial.

Ainsi, un montant global de **12,13 milliards d'ouguiyas MRU** sera mobilisé pour la mise en œuvre de ces priorités, notamment la poursuite du programme prioritaire de développement local et l'achèvement de la première phase du programme d'urgence intégré pour le développement de la ville de Nouakchott, tout en amorçant la mise en œuvre de sa deuxième phase.

En complément de ces interventions, le PLF 2026 finance plusieurs projets structurants dont le coût unitaire dépasse un milliard MRU, parmi lesquels :

- L'extension de la centrale Dual 180 MW (+60 MW) pour un montant de **1,55 milliard MRU** ;
- L'acquisition de matériel et d'équipements médicaux techniques pour **1,396 milliard MRU** ;
- Le Programme Takavoul, destiné au renforcement des filets sociaux et à la préservation du pouvoir d'achat, pour **1,384 milliard MRU** ;
- Le Programme Cheyla, visant à améliorer l'accès à l'éducation de base, pour **1 milliard MRU** ;
- Le Programme d'accès aux denrées alimentaires et de défense du pouvoir d'achat, également doté de **1 milliard MRU**.

Dans le cadre de la politique d'amélioration des conditions de vie des enseignants, le PLF 2026 prévoit la création d'un Budget d'Affectation Spéciale (BAS) intitulé « *Fonds d'appui au logement des enseignants* », doté d'un plafond de **600 millions MRU**. Ce fonds vise à faciliter l'accès des enseignants à un logement décent, en mutualisant les ressources disponibles à cet effet.

Afin de renforcer la transparence et la traçabilité dans l'exécution budgétaire, les enveloppes de financement extérieur seront désormais intégrées dans le système RACHAD nouvelle version, garantissant une meilleure intégration des ressources extérieures au budget de l'État et un suivi rigoureux de leur utilisation.

Sur le plan stratégique, le **Projet de Loi de Finances 2026** s'inscrit pleinement dans la **Politique générale du Gouvernement**, en consolidant les acquis des réformes fiscales et budgétaires engagées ces dernières années. Il repose sur quatre orientations majeures :

1. **Renforcement de la mobilisation des recettes intérieures**, à travers la poursuite de la modernisation du système fiscal et douanier, la digitalisation des régies financières et l'élargissement de l'assiette fiscale ;
2. **Maîtrise des dépenses courantes**, par une allocation plus efficiente des ressources publiques et la rationalisation des charges de fonctionnement ;

3. **Priorité à l'investissement public**, moteur essentiel de la croissance, de la compétitivité et de la création d'emplois durables ;
4. **Préservation de la soutenabilité budgétaire et de la stabilité macroéconomique**, en cohérence avec les engagements pris envers les partenaires au développement.

Cette politique budgétaire, à la fois prudente et volontariste, traduit un équilibre entre discipline et expansion économique.

Elle vise à stimuler la demande intérieure, renforcer les infrastructures productives et asseoir les bases d'une croissance inclusive, résiliente et durable.

En somme, le PLF 2026 illustre l'engagement constant du Gouvernement à moderniser la gestion publique, à garantir la soutenabilité des finances de l'État, et à promouvoir un développement économique équitable, fondé sur l'efficacité, la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources publiques.

V-2 Evolution des grands agrégats budgétaires

L'analyse comparative entre la Loi de Finances Rectificative (LFR) 2025 et le PLF 2026 met en évidence une consolidation progressive des finances publiques, traduisant une politique budgétaire prudente mais résolument orientée vers la relance de l'investissement productif et la préservation des équilibres macroéconomiques.

Tableau 3 : Evolution des grands agrégats budgétaires

Agrégats	LFR 2025 Mds	PLF 2026 Evolution Mds	Écart Mds	Variation (%)
Recettes totales	116,96	128,79	11,83	10,11%
Recettes fiscales	76,20	85,14	8,94	11,74%
Recettes non fiscales	29,68	32,33	2,65	8,95%
Dons	8,80	7,72	-1,08	-12,27%
Recettes des hydrocarbures (non fiscales)	2,28	3,60	1,32	57,89%
Dépenses totales et prêts nets	119,12	132,18	13,06	10,96%
Dépenses courantes	65,54	70,08	4,54	6,93%
Dépenses d'investissement	53,57	62,10	8,53	15,92%
Investissements financés par intérieur	43,52	50,33	6,81	15,65%
Investissements financés par extérieur	10,05	11,77	1,72	17,11%
Solde budgétaire global	-2,16	-3,39	-1,23	56,94%
Solde primaire non extractif, dons compris	-15,40	-16,91	-1,51	9,81%

V-2-1 Recettes : Une progression soutenue et mieux diversifiée

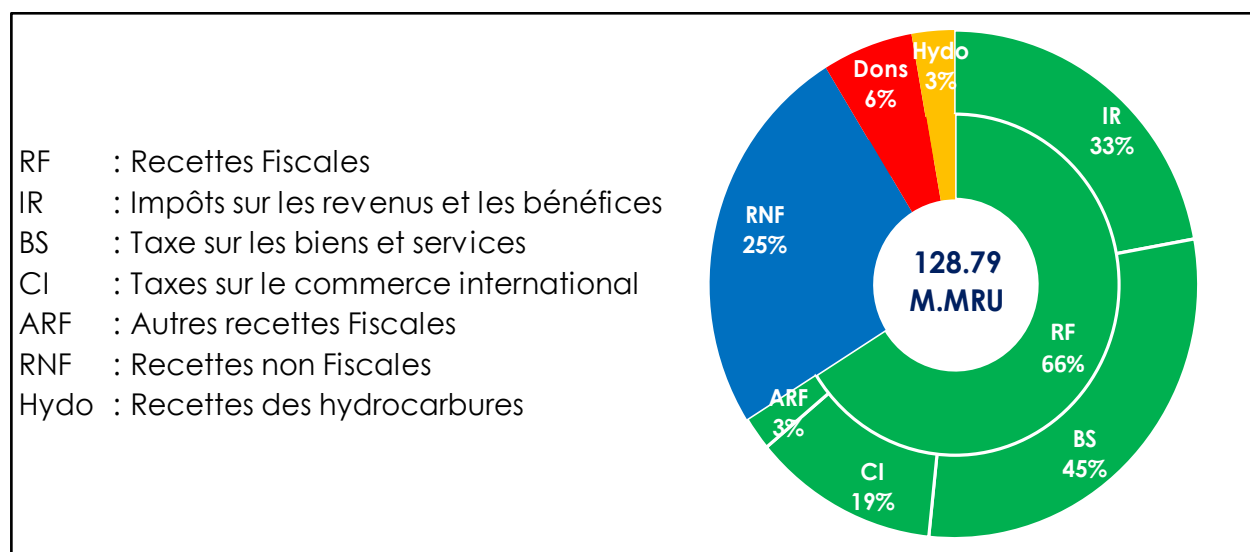
Les recettes totales devraient atteindre 128,79 milliards MRU en 2026 contre 116,96 milliards MRU dans la LFR 2025, soit une hausse de 11,83 milliards MRU (+10,11 %). Cette amélioration reflète à la fois le renforcement de la mobilisation interne et la diversification des sources de revenus.

- Les recettes fiscales progressent de 8,94 milliards MRU (+11,74 %), illustrant les effets des réformes en matière de modernisation et de digitalisation du système fiscal ainsi que l'élargissement de l'assiette imposable.
- Les recettes non fiscales augmentent de 2,65 milliards MRU (+8,95 %), tirées principalement par :
 - ✓ la hausse des recettes de pêche (+2,19 Mds MRU),
 - ✓ la hausse des recettes minières (+0,71 Md MRU),
- Les recettes des hydrocarbures connaissent une croissance, passant de 2,28 à 3,60 milliards MRU (+57,89 %).
- En revanche, les dons diminuent de 1,08 milliard MRU (-12,27 %), traduisant une dépendance extérieure en repli et un recours accru aux ressources internes.

En proportion du PIB, les recettes totales passent de 25,67 % à 26,47 %, tandis que la pression fiscale s'accroît à 17,50 % du PIB contre 16,72 % en 2025, confirmant la trajectoire de mobilisation accrue des ressources intérieures.

Parallèlement, le taux d'endettement public est projeté à 45,2 % du PIB en 2025 et devrait s'établir à 43,3 % en 2026, reflétant la poursuite d'une politique de consolidation budgétaire et de maîtrise de la dette.

Figure :26: Répartition des recettes



V.2.2. Dépenses : Une progression maîtrisée et orientée vers l'investissement

Les dépenses totales et prêts nets atteignent 132,18 milliards MRU dans le PLF 2026 contre 119,12 milliards MRU en 2025, soit une hausse de 13,06 milliards MRU (+10,97 %). Cette évolution traduit une gestion rigoureuse des finances publiques, avec une priorité donnée à l'investissement.

- Les dépenses courantes progressent de 4,54 milliards MRU (+6,93 %), une hausse modérée traduisant la maîtrise des charges de fonctionnement.
- Les dépenses d'investissement s'élèvent à 62,10 milliards MRU contre 53,57 milliards MRU en 2025, soit une progression de 8,53 milliards MRU (+15,92 %) :
 - ✓ Les investissements sur ressources intérieures passent de 43,52 à 50,33 milliards MRU (+15,65 %), confirmant la montée en puissance du financement domestique ;
 - ✓ Les investissements sur ressources extérieures augmentent de 10,05 à 11,77 milliards MRU (+17,11 %), traduisant la reprise des décaissements des partenaires techniques et financiers.

En proportion du PIB, les dépenses totales passent de 26,14 % à 27,16 %, et les dépenses d'investissement de 11,76 % à 12,76 %, confirmant la volonté du Gouvernement de soutenir la croissance à travers l'investissement public productif.

Figure 27: Répartition des dépenses

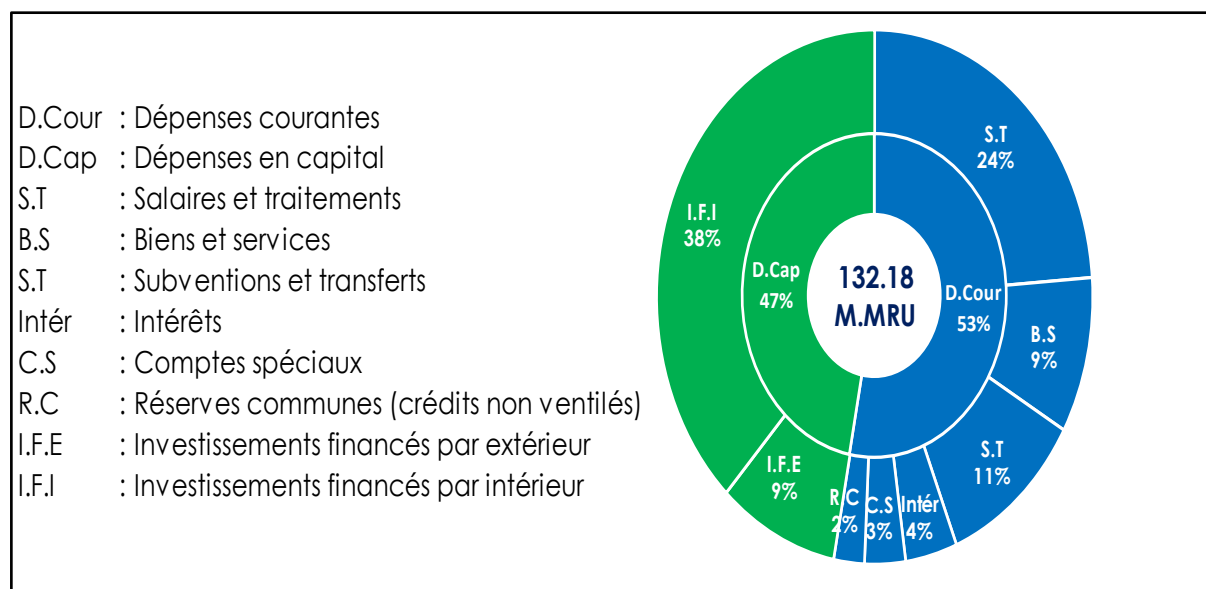
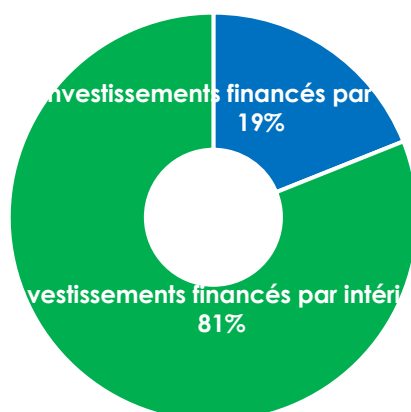


Figure 28: Répartition des Dépenses d'investissement

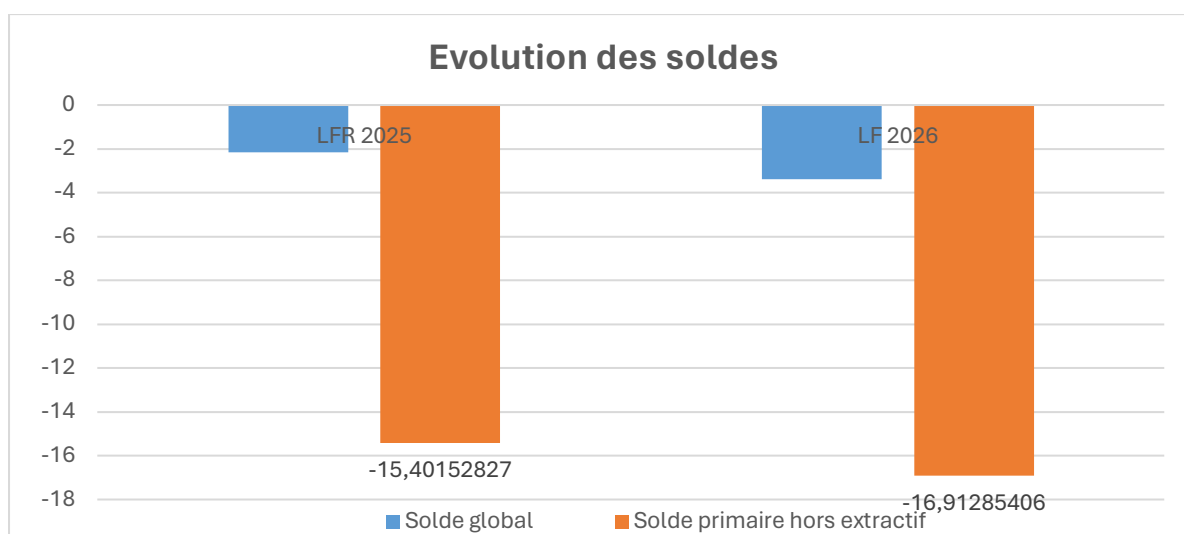


V.2.3. Solde budgétaire : Une dégradation contenue et soutenable

Le solde budgétaire global ressort à -3,39 milliards MRU en 2026 contre -2,16 milliards MRU en 2025, soit une dégradation de 1,22 milliard MRU (+56,64 %). En proportion du PIB, le déficit passe de 0,47 % à 0,70 %, un niveau jugé soutenable compte tenu de la hausse des investissements.

Le solde primaire non extractif, dons compris, s'établit à -16,91 milliards MRU contre -15,40 milliards MRU en 2025, soit une dégradation maîtrisée de 9,81 %. Ce niveau, équivalant à environ 3,5 % du PIB, demeure conforme aux objectifs de la politique budgétaire nationale, qui visent à préserver la soutenabilité des finances publiques tout en maintenant un effort d'investissement soutenu, moteur d'une croissance inclusive et durable.

Figure 29: Evolution des soldes



Le PLF 2026 reflète un exercice budgétaire rigoureux et réactif. Il anticipe les mutations de l'environnement économique, sécurise les programmes prioritaires et renforce la transparence dans la gestion publique. Il marque un tournant vers une gouvernance budgétaire plus agile, fondée sur des arbitrages dynamiques et une utilisation efficiente des ressources.

Avec l'assurance de notre engagement à une gestion rigoureuse, transparente et équitable des finances publiques, telle est l'économie du présent PLF pour l'année 2026, soumis à votre approbation.